

Evaluation des systèmes judiciaires 2024 (données 2022)



Monaco

Generated on : 02/10/2024 15:29

Données de référence 2022 (01/01/2022 - 31/12/2022)

Dates de début et fin de la campagne de collecte des données : 15/03/2023 - 01/10/2023

Objectif :

La CEPEJ a décidé, lors de sa 39^{ème} réunion plénière, de lancer le neuvième cycle d'évaluation 2024, portant sur les données de l'année 2022.

La CEPEJ souhaite utiliser la méthodologie développée dans le cadre des cycles d'évaluation pour obtenir, en s'appuyant sur son réseau de correspondants nationaux, une évaluation globale des systèmes judiciaires des 46 Etats membres du Conseil de l'Europe ainsi que de trois pays observateurs (Israël, le Maroc et le Kazakhstan).

Le présent questionnaire a été développé par le Groupe de travail sur l'évaluation des systèmes judiciaires (CEPEJ-GT-EVAL) à la lumière des cycles d'évaluation précédents et en tenant compte des commentaires des membres, observateurs, experts et correspondants nationaux de la CEPEJ. Le but de cet exercice est d'accroître la connaissance des systèmes judiciaires des Etats participants, de comparer le fonctionnement des systèmes judiciaires dans ses divers aspects ainsi que de comprendre les tendances de l'organisation judiciaire pour contribuer à améliorer l'efficacité et la qualité de la justice. Le questionnaire d'évaluation et l'exploitation des résultats obtenus par ce biais ont pour ambition de devenir un véritable outil de politique publique de la justice, au service des citoyens européens.

Pour une meilleure compréhension des questions, il est nécessaire de consulter la Note explicative qui donne des définitions et des explications sur le questionnaire d'évaluation de la CEPEJ et la méthodologie nécessaire pour y répondre. Vous pouvez télécharger la Note explicative dans son ensemble sur le site de la CEPEJ. De plus, vous disposez également du manuel d'utilisation qui est un document technique pour vous aider à naviguer dans cette application pour la collecte de données.

Si vous avez des questions concernant ces documents ou sur l'utilisation de l'application, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat.

Instruction :

Note explicative: <https://rm.coe.int/note-explicative-cycle-2024-cepej-2023-2-fr/1680aae31f>

Version Word du questionnaire : <https://rm.coe.int/grille-evaluation-cycle-2024-cepej-2022-9rev1-fr-30-mars-2023/1680aae31e>

CEPEJ COLLECT Manuel utilisateur – vous pouvez télécharger sous l'onglet Documentation

1. Informations générales et financières

1.1. Données démographiques et économiques

1.1.1 Habitants et informations économiques



001. Nombre d'habitants (si possible au 1er janvier de l'année de référence +1)

[39 050]



=

003. PIB par habitant (en €) en prix courants pour l'année de référence

[91 353]

Commentaires Les chiffres 2021 et 2022 manifestent un rebond de l'économie (pas de confinement à Monaco) en 2021, suite aux premiers moments de la pandémie de COVID en 2020.

004. Salaire moyen brut annuel (en €) pour l'année de référence

[46 601]

[] NA

Commentaires

005. Taux de change de la monnaie nationale (zone non-Euro) en € au 1er janvier de l'année de référence +1 :

[]

Autorisation de décimales : 5

[X] NAP

Commentaires

A1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Source questions 1, 3 et 4: Institut Monégasque de la Statistique et des Etude Economiques (IMSEE) Source question 2: Direction du Budget et du Trésor

1.1.2 Données budgétaires relatives au système judiciaire

006. Budget public annuel (approuvé et exécuté) alloué pour le fonctionnement de l'ensemble des tribunaux, en € (sans le budget du ministère public et sans le budget de l'aide judiciaire). Si vous ne pouvez pas distinguer le budget alloué aux tribunaux du budget alloué au ministère public et/ ou de celui alloué à l'aide judiciaire, merci de vous référer à la question 7. Si vous êtes en mesure de répondre à cette question, veuillez répondre NA à la question 7.

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
TOTAL - Budget public annuel alloué pour le fonctionnement de l'ensemble des tribunaux (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7)	7 282 800 [] NA [] NAP	6 945 107 [] NA [] NAP
1. Budget public annuel alloué aux salaires (bruts)	4 629 240 [] NA [] NAP	4 467 473 [] NA [] NAP

2. Budget public annuel alloué à l'informatisation (2.1 + 2.2)	485 000 [] NA [] NAP	564 657 [] NA [] NAP
2.1 Investissements dans l'informatisation	255 000 [] NA [] NAP	334 657 [] NA [] NAP
2.2 Maintenance des équipements informatiques des tribunaux	230 000 [] NA [] NAP	230 000 [] NA [] NAP
3. Budget public annuel alloué aux frais de justice (frais d'expertise, d'interprètes, etc.)	1 498 100 [] NA [] NAP	1 380 290 [] NA [] NAP
4. Budget public annuel alloué aux bâtiments des tribunaux (maintenance, budget de fonctionnement)	265 000 [] NA [] NAP	199 250 [] NA [] NAP
5. Budget public annuel alloué à l'investissement en nouveaux bâtiments (tribunaux)	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
6. Budget public annuel alloué à la formation	222 600 [] NA [] NAP	108 454 [] NA [] NAP
7. Autres (veuillez préciser)	197 860 [] NA [] NAP	224 983 [] NA [] NAP

Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus. Si le budget public annuel alloué au fonctionnement de l'ensemble des tribunaux qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences : 2. Annual public budget allocated to computerisation (2.1 Investments in computerisation): la sécurité des systèmes d'information a nécessité un investissement.

4. Annual public budget allocated to court buildings (maintenance, operating costs): fort écart en pourcentage mais sur un faible budget prévisionnel, d'ailleurs non exécuté.

6. Annual public budget allocated to training: reprise de la formation en présentiel. Surtout mise en place d'un Institut Monégasque de Formation des professions judiciaires.

7. Other: les frais imputés à l'Institut ont été rebasculés sur le poste formation.

007. Si vous ne pouvez pas répondre à la question 6 parce que vous ne pouvez pas isoler le budget public alloué aux tribunaux du budget public alloué au ministère public et/ou de celui alloué à l'aide judiciaire, veuillez remplir uniquement la ligne adéquate dans le tableau selon votre système.

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
Total du budget public annuel alloué aux tribunaux et au ministère public	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Total du budget public annuel alloué aux tribunaux et à l'aide judiciaire	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Total du budget public annuel alloué aux tribunaux, au ministère public et à l'aide judiciaire	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus. Si le budget public annuel qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences :

=

008. Existe-t-il une règle générale selon laquelle une personne doit payer une taxe pour intenter une procédure devant un tribunal de droit commun :

	Obligation de payer une taxe pour intenter une procédure devant une juridiction de droit commun ?
en matière pénale	(X) Oui, au début de la procédure () Oui, à un stade ultérieur () Non
en matière autre que pénale	(X) Oui, au début de la procédure () Oui, à un stade ultérieur () Non

Commentaire - S'il existe des exceptions à l'obligation de payer de telles taxes, veuillez préciser ces exceptions :

008-1. Quelle est, en quelques mots, la méthode de calcul de cette taxe :

- Elle est calculée en fonctions des ressources et du patrimoine du plaignant, mais dans des limites suffisantes pour ne pas entraver le droit d'accès au juge.

008-2. Montant de la taxe exigée pour engager une action en recouvrement d'une créance d'un montant de 3000€ :

[80]

[] NA

[] NAP

Commentaires

009. Montant annuel des taxes perçues par l'Etat (en €) :

[200 100]

[] NA

[] NAP

Commentaires

012. Budget public annuel approuvé alloué à l'aide judiciaire, en €.

	TOTAL	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
TOTAL - Budget public annuel approuvé alloué à l'aide judiciaire (12.1 + 12.2)	300 000 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
12.1 pour les affaires portées devant les tribunaux (taxes et/ou représentation légale)	300 000 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

12.2 pour les affaires non portées devant les tribunaux (conseil juridique, ADR et autres services juridiques)	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
--	--	--	--

Commentaires

012-1. Budget public annuel exécuté alloué à l'aide judiciaire, en €.

	TOTAL	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
TOTAL - Budget public annuel exécuté alloué à l'aide judiciaire (12-1.1 + 12-1.2)	221 250 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	70 600 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	150 650 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
12-1.1 pour les affaires portées devant les tribunaux (taxes et/ou représentation légale)	221 250 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	70 600 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	150 650 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
12-1.2 pour les affaires non portées devant les tribunaux (conseil juridique, ADR et autres services juridiques)	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Si le budget public annuel alloué à l'aide judiciaire qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences :

=

012-3. Les budgets de l'aide judiciaire indiqués dans les Q12 et Q12-1 incluent-ils :

	Montant calculé/estimé inclus
La couverture des taxes / frais de justice	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP (l'aide judiciaire n'inclut pas la couverture des taxes/frais de justice)
L'exonération des taxes / frais de justice	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP (l'aide judiciaire n'inclut pas l'exonération des taxes/frais de justice)

Commentaires

013. Budget public annuel (approuvé et exécuté) alloué au ministère public, en €.

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
Total du budget public annuel alloué au ministère public, en € (dont 13.1)	1 387 200 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	1 322 887 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
13.1 Budget public annuel alloué à la formation du ministère public	8 500 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	6 500 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus. De plus, si le budget public annuel alloué au fonctionnement du ministère public qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences : L'augmentation du Budget public annuel alloué à la formation du ministère public s'explique par la

A2. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Direction du Budget et du Trésor, Direction des Services Judiciaires, Greffe Général

1.1.3. Données budgétaires relatives à l'ensemble du système de justice

015-1. Budget public annuel (approuvé et exécuté) alloué à l'ensemble du système de justice, en € (ce budget global inclut le budget du système judiciaire – voir 15-2 ainsi que d'autres éléments du système de justice – voir 15-3) :

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
Budget public annuel alloué à l'ensemble du système de justice, en €	15 301 800 [] NA [] NAP	14 458 572 [] NA [] NAP

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus et préciser notamment si une part importante du budget provient d'une organisation internationale. De plus, si le budget public annuel alloué à l'ensemble du système de justice qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences :

015-2. Eléments du budget du système judiciaire (Q6, Q7, Q12, Q13)

	Inclus
Tribunaux	(X) Oui () No [] NAP
Aide judiciaire	(X) Oui () No [] NAP
Ministère public	(X) Oui () No [] NAP

Commentaires

015-3. Autres éléments budgétaires

	Inclus
Système pénitentiaire	(X) Oui () Non [] NAP
Service de probation	(X) Oui () Non [] NAP

Conseil supérieur de la magistrature	(X) Oui () Non [] NAP
Conseil supérieur des procureurs	() Oui () Non [X] NAP
Cour constitutionnelle	(X) Oui () Non [] NAP
Service de gestion du système judiciaire	(X) Oui () Non [] NAP
Service de la représentation légale de l'Etat	(X) Oui () Non [] NAP
Service de l'exécution	(X) Oui () Non [] NAP
Notariat	() Oui (X) Non [] NAP
Service d'expertise légale	(X) Oui () Non [] NAP
Protection judiciaire de la jeunesse	() Oui (X) Non [] NAP
Fonctionnement du ministère de la Justice	(X) Oui () Non [] NAP
Services des demandeurs d'asile et réfugiés	() Oui (X) Non [] NAP
Service d'immigration	() Oui (X) Non [] NAP
Certains services de police (ex : transfert, enquête, sécurité des détenus)	(X) Oui () Non [] NAP
Autres	(X) Oui () Non [] NAP

Si « Autres », veuillez préciser : diffusion du droit monégasque et montée en puissance de l'Institut de Formation des professions judiciaires

A3. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Direction des Services Judiciaires et Direction du Budget et du Trésor

2. Accès à la justice et à l'ensemble des tribunaux

2.1. Aide judiciaire

2.1.1 Champ d'application de l'aide judiciaire

016. L'aide judiciaire concerne-t-elle :

	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
Représentation devant les tribunaux	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Conseil juridique, ADR et autres services juridiques	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

016-1. Veuillez décrire brièvement l'organisation du système d'aide judiciaire dans votre pays :

- la matière civile est régie par la loi n°1.378 du 18 mai 2011. La demande est faite par simple requête auprès d'un bureau d'assistance judiciaire qui décide selon les revenus et les charges du requérant de l'octroi de l'assistance judiciaire (voir question 23). S'il obtient le bénéfice de l'assistance judiciaire, le justiciable est ensuite défendu par l'avocat selon les procédures classiques. La procédure est la suivante : saisine (gratuite) du bureau d'assistance judiciaire par le justiciable en personne, un avocat ne peut pas formellement soumettre de demande d'AJ, mais il peut indiquer à son client la démarche à réaliser et indiquer qu'il veut être désigné. Le bureau d'assistance judiciaire est présidé par un juge du Tribunal de première instance et composé d'un représentant du contrôleur général des dépenses et un avocat. En cas d'urgence, le président du bureau d'assistance judiciaire peut accorder une aide provisoire, avant la réunion du bureau. En cas de refus du Bureau d'assistance judiciaire, le justiciable peut faire appel (sans avocat) devant la Cour d'appel. Le justiciable peut être une personne physique, une personne morale à but non lucratif, ou encore une société commerciale, si elle est en procédure collective (faillite). En matière pénale, l'aide judiciaire est automatique pour les crimes (si l'accusé ne veut pas lui-même choisir et rémunérer un avocat). En matière correctionnelle, si le prévenu le demande, le président du Tribunal correctionnel peut commettre un avocat d'office, sans formalités.

018. Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire pour des frais relatifs à l'exécution des décisions de justice (par exemple : honoraires d'un agent d'exécution) ?

Oui

Non

NAP

Si oui, veuillez préciser :

019. L'aide judiciaire peut-elle être allouée pour d'autres frais (différents de ceux indiqués aux questions 16 à 18, par exemple honoraires d'un conseiller technique ou expert, honoraires d'autres professionnels de la justice (notaires), frais de voyage, etc.) ?

	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
Allocation de l'aide judiciaire pour d'autres frais	(X) Oui () Non [] NA [] NAP	(X) Oui () Non [] NA [] NAP

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

2.1.2 Informations relatives à l'aide judiciaire

020. Veuillez indiquer le nombre d'affaires ayant bénéficié de l'aide judiciaire :

	Total	Affaires portées devant les tribunaux	Affaires non portées devant les tribunaux
TOTAL	705 [] NA [] NAP	705 [] NA [] NAP	[] NA [X] NAP
En matière pénale	105 [] NA [] NAP	105 [] NA [] NAP	[] NA [X] NAP
En matière autre que pénale	600 [] NA [] NAP	600 [] NA [] NAP	[] NA [X] NAP

Commentaires - Veuillez préciser le cas échéant :

020-0. Veuillez indiquer le nombre de bénéficiaires de l'aide judiciaire :

	Total	Affaires portées devant les tribunaux	Affaires non portées devant les tribunaux
TOTAL	705 [] NA [] NAP	705 [] NA [] NAP	[] NA [X] NAP
En matière pénale	105 [] NA [] NAP	105 [] NA [] NAP	[] NA [X] NAP
En matière autre que pénale	600 [] NA [] NAP	600 [] NA [] NAP	[] NA [X] NAP

Commentaires - Veuillez préciser le cas échéant :

020-0-1. Avez-vous des données statistiques ventilées par genre concernant les bénéficiaires de l'aide judiciaire ?

() Oui

(X) Non

Commentaires

020-0-2. Si oui, veuillez fournir des précisions sur la répartition par genre des bénéficiaires de l'aide judiciaire :

	Total	Hommes	Femmes
Nombre de bénéficiaires de l'aide judiciaire	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Comments

020-0-3. Est-il possible de distinguer le nombre de bénéficiaires de l'aide judiciaire par types d'affaires ?

Oui

Non

Commentaire : Si oui, veuillez préciser pour quels types d'affaires : Accident du travail, matière criminelle

020-0-4. Existe-t-il des cas d'attribution automatique de l'aide judiciaire en fonction du type d'affaires ?

Oui

Non

Commentaire : Si oui, veuillez préciser : En matière d'accident du travail par exemple, ou en matière pénale criminelle, comme indiqué question 16-1

020-0-5. Parmi les bénéficiaires de l'aide judiciaire, combien sont des victimes alléguées de violence domestique ?

	Total	Hommes	Femmes
Nombre de bénéficiaires de l'aide judiciaire qui sont des victimes alléguées de violence domestique	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

020-1. Veuillez indiquer les délais de la procédure pour l'octroi de l'aide judiciaire, c'est à dire la durée allant de la demande initiale d'aide judiciaire à la décision finale concernant cette demande.

	Durée en jours
Durée maximale prescrite dans la loi/règlementation	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Durée moyenne réelle	40 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaire - Veuillez préciser si le délai prévu est fixé dans une loi ou une autre réglementation. En outre, veuillez préciser si des délais différents sont prévus pour les affaires pénales et les affaires autres que pénales :

=

021. En matière pénale, les personnes n'ayant pas les moyens financiers suffisants peuvent-elles

bénéficiaire de l'assistance gratuite (ou financée par un budget public) d'un avocat?

	Assistance gratuite d'un avocat
Personnes mises en cause	(X) Oui () Non
Victimes	(X) Oui () Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

022. En matière pénale, ont-elles le libre choix de l'avocat dans le cadre de l'aide judiciaire?

	libre choix de l'avocat
Personnes mises en cause	() Oui (X) Non [] NAP
Victimes	() Oui (X) Non [] NAP

Commentaires

023-0. Votre pays procède-t-il à un examen des revenus et/ou des biens (patrimoine) du demandeur avant d'octroyer l'aide judiciaire complète ou partielle ?

(X) Oui

() Non

Commentaires - Veuillez préciser si d'autres critères sont pris en compte pour l'octroi de l'aide judiciaire et veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus :

023. Si oui veuillez indiquer ci-dessous:

	Montant du revenu annuel (pour une personne), (en €)	Valeur des biens (patrimoine) (pour une personne), (en €)
Aide judiciaire complète accordée au demandeur en matière pénale	20 000 [] NA [] NAP	[] NA [X] NAP
Aide judiciaire complète accordée au demandeur en matière autre que pénale	20 000 [] NA [] NAP	[] NA [X] NAP
Aide judiciaire partielle accordée au demandeur en matière pénale	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Aide judiciaire partielle accordée au demandeur en matière autre que pénale	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

024. Est-il possible de refuser l'aide judiciaire pour absence de bien-fondé de l'action (par exemple pour caractère abusif de l'action en justice ou lorsque l'action n'a aucune chance d'aboutir) ?

Oui

Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser les critères concrets pour refuser l'aide judiciaire :

025. La décision d'accorder ou de refuser l'aide judiciaire est-elle prise par :

le(s) juge(s) en charge de l'affaire principale

un autre juge ou fonctionnaire

une instance extérieure au tribunal

plusieurs autorités (tribunal et organe externe)

Commentaires

027. Les décisions judiciaires peuvent-elles préciser la manière dont les frais de justice payés par les parties au cours de la procédure seront distribués :

	La décision judiciaire précise le partage des frais de justice
en matière pénale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
en matière autre que pénale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Commentaire - Si vous répondez par la négative, veuillez spécifier comment les frais de justice sont distribués :

B1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : question 20: greffe général et secrétariat du bureau d'assistance judiciaire et greffe du service des accidents du travail
question 23: présidence du bureau d'assistance judiciaire

2.2. Usagers des tribunaux et victimes

2.2.1 Droits des usagers et victimes

028. Existe-t-il des sites/portails Internet officiels (ex: ministère de la Justice, Conseil supérieur de la magistrature, etc.) à partir desquels le public a accès gratuitement :

	Oui, adresse(s) internet :	Non
Aux textes juridiques (codes, lois, règlements, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/> www.legimonaco.mc	<input type="checkbox"/>
A la jurisprudence des juridictions supérieures	<input checked="" type="checkbox"/> https://www.tribunal-supreme.mc/	<input type="checkbox"/>
A des informations sur le système judiciaire (organisation des tribunaux, procédures judiciaires, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/> www.gouv.mc	<input type="checkbox"/>

A d'autres documents (par exemple formulaires, formulaires téléchargeables, formulaires à remplir en ligne etc.)	(X) www.gouv.mc/Gouvernement-et-Institutions/Le-Droit-et-la-législation	()
--	--	-----

Commentaire - Veuillez préciser quels documents et informations sont inclus dans « A d'autres documents » :

029. Votre système prévoit-il une obligation d'informer les parties concernant les délais prévisibles de leurs procédures judiciaires ?

- () Oui, toujours
- (X) Non
- () Oui, seulement dans quelques situations particulières

Commentaire - Si « Oui, seulement dans quelques situations particulières », veuillez préciser :

030. Existe-t-il un système d'information public et gratuit pour informer et faciliter l'accès à la justice ?

	Système d'information
Général pour les citoyens	<input checked="" type="checkbox"/> Information en ligne <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input type="checkbox"/> Discussion interactive <input checked="" type="checkbox"/> En personne (accès physique sur place) <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> Non
Spécifique pour les victimes d'infractions	<input checked="" type="checkbox"/> Information en ligne <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Discussion interactive <input checked="" type="checkbox"/> En personne (accès physique sur place) <input checked="" type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> Non
Spécifique pour les mineurs (adapté aux enfants)	<input checked="" type="checkbox"/> Information en ligne <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input type="checkbox"/> Discussion interactive <input checked="" type="checkbox"/> En personne (accès physique sur place) <input checked="" type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> Non

Commentaire - Veuillez fournir plus d'informations concernant ces systèmes et veuillez préciser comment cette assistance est fournie :

031. Existe-t-il des modalités favorables particulières applicables aux catégories de personnes vulnérables suivantes, au cours des procédures judiciaires ?

Dispositif d'information	Modalités particulières pour les auditions	Autres modalités particulières
--------------------------	--	--------------------------------

Victimes de violence sexuelle / viol	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Victimes du terrorisme	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Mineurs (témoins ou victimes)	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Victimes de violence domestique	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Minorités ethniques	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Personnes en situation de handicap	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Délinquants mineurs	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Autres (par exemple, les victimes de la traite des êtres humains, mariage forcé, mutilation sexuelle)	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non

Commentaire - Si « Autres personnes vulnérables » et/ou « Autres modalités particulières », veuillez préciser :

031-0. Si des modalités particulières existent au regard des mineurs, quels sont les dispositifs, instruments, installations, pratiques visant à les protéger lorsqu'ils participent à une procédure judiciaire ?

Préparation spéciale et adaptée aux mineurs pour la participation au procès/ poursuite judiciaire (expliquer la procédure d'une manière adaptée aux mineurs)

Salle spéciale dans le tribunal conçue pour les audiences adaptées aux mineurs

Personne/équipe spéciale de professionnels qualifiés (par exemple psychologues) pour accompagner le mineur tout au long de la procédure

Des moyens spécifiques pour communiquer et expliquer la signification des décisions de justice

Structures interinstitutionnelles/multidisciplinaires telles que les "Maisons d'enfants"

Autre, veuillez préciser

NAP

Commentaire

031-1. Quels sont les principaux critères pour qu'une personne âgée de moins de 18 ans puisse agir en justice ou être témoin ?

	Procédure civile	Procédure pénale
Capacité d'engager une procédure et de prendre d'autres mesures procédurales en son nom propre	<input type="checkbox"/> Seuil d'âge[Comment] <input checked="" type="checkbox"/> Capacité de discernement <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Seuil d'âge[Comment] <input checked="" type="checkbox"/> Capacité de discernement <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> NAP

Être témoin	<input type="checkbox"/> Seuil d'âge[Comment]	<input type="checkbox"/> Seuil d'âge[Comment]
	<input checked="" type="checkbox"/> Capacité de discernement	<input checked="" type="checkbox"/> Capacité de discernement
	<input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> Autre
	<input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NAP

Commentaire - Si vous avez sélectionné « Autre », veuillez apporter des précisions.

031-2. Si une personne âgée de moins de 18 ans ne peut pas agir en justice en son nom propre, qui peut la représenter au cours de la procédure judiciaire ?

	Procédure civile	Procédure pénale
Parent/ tuteur légal	<input type="checkbox"/> Oui, toujours <input checked="" type="checkbox"/> Oui, sauf dans certaines situations spécifiques <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui, toujours <input checked="" type="checkbox"/> Oui, sauf dans certaines situations spécifiques <input type="checkbox"/> Non
Autre représentant (à la place des parents/ tuteur légal)	<input checked="" type="checkbox"/> Services d'aide sociale ou autre institution publique <input checked="" type="checkbox"/> Professionnel du droit <input checked="" type="checkbox"/> Associations pour la protection des mineurs <input type="checkbox"/> Autre	<input checked="" type="checkbox"/> Services d'aide sociale ou autre institution publique <input checked="" type="checkbox"/> Professionnel du droit <input checked="" type="checkbox"/> Associations pour la protection des mineurs <input type="checkbox"/> Autre

Commentaire

031-3. Quels sont les différents critères de responsabilité pénale des mineurs (plusieurs réponses possibles) ?

- Seuil(s) d'âge
- Capacité de discernement
- Autres critères

Commentaire

031-3-1. Quel est le seuil d'âge pour la responsabilité pénale des mineurs ?

Responsabilité pénale entraînant une peine non privative de liberté (par ex. mesures éducatives)

- 10]
- NA
- NAP

Responsabilité pénale entraînant une peine privative de liberté

- 13]
- NA
- NAP

Commentaire - Veuillez décrire brièvement la particularité de votre système. Pourriez-vous préciser si la possibilité d'atténuation s'applique aux peines prononcées et comment :

=



032. Votre pays dispose-t-il d'une procédure d'indemnisation des victimes d'infractions ?

- Oui, mais seulement si l'auteur est inconnu
 Oui, mais seulement si l'indemnisation ne peut pas être obtenue de la part de l'auteur
 Oui, dans les deux situations
 Non

Commentaire

032-0. Si oui, pour quels types d'infractions l'indemnisation est-elle allouée ?

- Pour tous les types d'infractions
 Pour certains types d'infractions
[] NAP

Commentaire - Veuillez préciser :

032-1. Une décision du tribunal est-elle nécessaire dans le cadre de la procédure d'indemnisation ?

- Oui
 Non

Commentaires

032-0. Si oui, pour quels types d'infractions l'indemnisation est-elle allouée ?

- Pour tous les types d'infractions
 Pour certains types d'infractions
[] NAP

Commentaire - Veuillez préciser :

032-1. Une décision du tribunal est-elle nécessaire dans le cadre de la procédure d'indemnisation ?

- Oui
 Non

Commentaires

032-0. Si oui, pour quels types d'infractions l'indemnisation est-elle allouée ?

- Pour tous les types d'infractions
 Pour certains types d'infractions
[] NAP

Commentaire - Veuillez préciser :

032-1. Une décision du tribunal est-elle nécessaire dans le cadre de la procédure d'indemnisation ?

- Oui
 Non

034. Existe-t-il un suivi régulier (études officielles, rapports etc.) permettant l'évaluation du taux de recouvrement des dommages et intérêts octroyés aux victimes par les juridictions ?

- Oui
 Non

Commentaires - Si oui, veuillez illustrer avec des données disponibles concernant le taux de recouvrement, le nom des études, la fréquence des études et l'organe responsable :

035. Les procureurs ont-ils un rôle spécifique au regard des victimes (protection et assistance) ?

- Oui
 Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

035-1. Les procureurs ont-ils un rôle spécifique au regard des mineurs victimes (protection et assistance) ?

- Oui
 Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser :

=

036. Les victimes d'infractions peuvent-elles contester une décision du procureur de classer une affaire ? Veuillez vérifier la cohérence de votre réponse avec celle de la question 105 qui traite de la possibilité pour un procureur de « classer une affaire sans suite, sans avoir besoin d'obtenir une décision d'un juge ».

- Oui
 Non
 NAP

Commentaire - Le cas échéant, veuillez préciser :

037. Existe-t-il un système d'indemnisation dans les circonstances suivantes :

	Nombre de demandes d'indemnisation	Nombre d'indemnisations accordées	Montant total des indemnisations accordées (in €)
Total	2 [] NA [] NAP	2 [] NA [] NAP	54 292 [] NA [] NAP
Durée excessive de la procédure	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
Non-exécution des décisions de justice	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP

Arrestation/ détention injustifiée	2 [] NA [] NAP	2 [] NA [] NAP	54 292 [] NA [] NAP
Condamnation injustifiée	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
Autre	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Commentaire - Le cas échéant, veuillez fournir des renseignements concernant la procédure d'indemnisation et la méthode de calcul du montant de l'indemnisation (par exemple, le tarif journalier pour une arrestation ou une condamnation injustifiée) :

037-1. Veuillez préciser quelles sont les autorités compétentes pour traiter les demandes et s'il existe un délai légal pour traiter celles-ci :

	Autorités compétentes	Délai légal
Tribunal concerné	[]	[]
Autre tribunal	[]	[]
Ministère de la Justice	[X]	[X]
Conseil supérieur de la magistrature	[]	[]
Autres organisations extérieures (ex. médiateur)	[]	[]

Commentaire

037-2. Existe-t-il des données statistiques ventilées par genre concernant le nombre de :

	Existence de données statistiques ventilées par genre
Personnes qui saisissent le tribunal pour une affaire autre que pénale	() Oui - Si oui, veuillez préciser pour quelles catégories d'affaires :[Comment] () Non [X] NA
Victimes reconnues par le tribunal	() Oui - si oui, veuillez préciser pour quels types d'infractions :[Comment] () Non [X] NA
Auteurs d'infractions pénales	() Oui - si oui, veuillez préciser pour quels types d'infractions :[Comment] () Non [X] NA

Commentaires

037-3. Existe-t-il des données statistiques concernant la relation entre l'auteur de l'infraction et la victime reconnue par le tribunal ?

() Oui

(X) Non

Si oui, veuillez préciser :

2.2.2. Confiance et satisfaction des citoyens dans leur système de justice

038. Votre pays a-t-il mis en place des enquêtes pour mesurer la confiance dans la justice et le degré de satisfaction par rapport au service rendu ?

	Au niveau national	Au niveau des tribunaux
Enquêtes auprès des juges	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Enquêtes auprès du personnel des tribunaux	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Enquêtes auprès des procureurs	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Enquêtes auprès des avocats	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Enquêtes auprès d'autres professionnels	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Enquêtes auprès des parties	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Enquêtes auprès d'autres usagers des tribunaux (par exemple jurés, témoins, experts, interprètes, représentants des agences gouvernementales, ONG)	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Enquêtes auprès des victimes	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Enquêtes auprès des mineurs	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc

Enquêtes auprès du public	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Autre(s) enquête(s) non mentionnée(s)	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc

NA

Commentaire - Veuillez indiquer les références et les liens vers les enquêtes de satisfaction citées :

3. Organisation des tribunaux

3.1. Tribunaux

3.1.1 Nombre de tribunaux

042. Nombre de tribunaux - entités juridiques.

	Nombre de tribunaux
Nombre total des tribunaux - entités juridiques (1 + 2)	8 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Nombre total des tribunaux de droit commun - entités juridiques (1.1 + 1.2 + 1.3)	4 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1.1 Tribunaux de droit commun de 1ère instance - entités juridiques	1 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1.2 Tribunaux de droit commun de deuxième instance - entités juridiques	1 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1.3 Tribunaux de droit commun de la plus haute instance - entités juridiques	2 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Nombre total des tribunaux spécialisés - entité juridiques	4 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

043. Nombre de tribunaux spécialisés - entités juridiques.

	Première instance	Instances supérieures
Nombre total des tribunaux spécialisés - entités juridiques	4 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Tribunaux commerciaux (à l'exclusion des tribunaux de faillites)	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Tribunaux des faillites	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
Tribunaux du travail	1 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
Tribunaux des affaires familiales	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
Tribunaux des affaires locatives (tribunaux des baux)	2 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
Tribunaux de l'exécution des sanctions pénales	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
Tribunaux en matière de lutte contre le terrorisme, le crime organisé ou la corruption	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
Tribunaux en matière de contentieux de l'Internet	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
Tribunaux administratifs	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
Tribunaux des assurances et/ou de la sécurité sociale	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
Tribunaux militaires	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
Tribunaux pour enfants	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
Autres tribunaux spécialisés	1 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP

Commentaires - Si « Autres tribunaux spécialisés », veuillez donner des précisions :

044. Nombre de tribunaux - implantations géographiques.

	Nombre de tribunaux (implantations géographiques)
Tribunaux de première instance - implantations géographiques (sont incluses ici les juridictions de droit commun de première instance et les juridictions spécialisées de première instance)	1 [] NA [] NAP
Tous les tribunaux - implantations géographiques (ce chiffre inclut les tribunaux de droit commun de 1ère instance, les tribunaux spécialisés de 1ère instance, tous les tribunaux de seconde instance et cours d'appels et toutes les Cours suprêmes)	1 [] NA [] NAP

Commentaires

C. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

3.2. Personnel des tribunaux

3.2.1 Juges et personnels non-juges

046. Nombre de juges professionnels siégeant en juridiction (si possible au 31 décembre de l'année de référence). (Veuillez fournir l'information en équivalent temps plein et pour des postes effectivement occupés, pour tous les types de juridictions confondus – droit commun et spécialisées.)

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de juges professionnels (1 + 2 + 3)	40 [] NA [] NAP	22 [] NA [] NAP	18 [] NA [] NAP
1. Nombre de juges professionnels de première instance	16 [] NA [] NAP	7 [] NA [] NAP	9 [] NA [] NAP
2. Nombre de juges professionnels dans les cours d'appel (2ème instance)	6 [] NA [] NAP	1 [] NA [] NAP	5 [] NA [] NAP
3. Nombre de juges professionnels dans les Cours suprêmes	18 [] NA [] NAP	14 [] NA [] NAP	4 [] NA [] NAP

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus :

=

046-1-1. Votre système autorise-t-il le travail à temps partiel pour les juges professionnels avec une rémunération proportionnellement réduite ?

() Oui

(X) Non

Commentaires

046-1-2. Si oui, veuillez préciser dans quelle(s) situation(s) le travail à temps partiel peut être accordé (plusieurs réponses possibles).

[] Garde d'enfants

[] Soins aux personnes âgées ou aux autres personnes dépendantes

[] Formation

[] Aux fins de retraite anticipée

[] Aucune raison spécifique

[] Autre raison, veuillez préciser

046-1-3. Si oui, quel est le nombre de juges travaillant à temps partiel avec une rémunération réduite ?

	Total	Hommes	Femmes
Total (1 + 2 + 3)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. En première instance	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. En deuxième instance (cours d'appel)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Au niveau des Cours suprêmes	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

046-1-4. Existe-t-il d'autres possibilités d'aménagement régulier du temps ou des conditions de travail (autres que le travail à temps partiel) avec ou sans réduction de la rémunération ?

	Aménagement du temps ou des conditions de travail avec ou sans réduction de la rémunération
Réduction temporaire de la charge de travail	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Réduction temporaire du temps de travail/congés extraordinaires	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Autres mesures	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaire : Si de telles possibilités d'aménagement régulier existent, veuillez préciser si elles impliquent ou non une réduction de rémunération

046-1-5. Si oui, veuillez préciser dans quelle(s) situation(s) ces possibilités peuvent être mises en œuvre ?

- Garde d'enfants
- Soins aux personnes âgées ou aux autres personnes dépendantes
- Formation
- Aux fins d'une retraite anticipée
- En tant que partie du processus d'intégration de nouveaux juges
- Aucune raison spécifique
- Autre raison, veuillez préciser :
- NAP

Commentaires

=

046-2. Nombre de juges (ETP) par type d'affaires:

	Total	Civiles et/ou commerciales	Pénales	Administratives	Autres
Nombre total de juges	40 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[] NA [X] NAP
Première instance	16 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[] NA [X] NAP
Deuxième instance	6 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[] NA [X] NAP
Cours suprêmes	18 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[] NA [X] NAP

Si « Autres », veuillez expliquer quels types d'affaires :

=

047. Nombre de présidents de tribunaux .

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de président(e)s de juridictions (1 + 2 + 3)	8 [] NA [] NAP	4 [] NA [] NAP	4 [] NA [] NAP
1. Nombre de président(e)s de tribunaux de première instance	5 [] NA [] NAP	3 [] NA [] NAP	2 [] NA [] NAP
2. Nombre de président(e)s de cours d'appel (2ème instance)	1 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	1 [] NA [] NAP
3. Nombre de président(s) de Cours suprêmes	2 [] NA [] NAP	1 [] NA [] NAP	1 [] NA [] NAP

Commentaires le poste de Juge de Paix est désormais occupé par une femme

048. Nombre de juges professionnels exerçant à titre occasionnel et rémunérés comme tels (si possible, au 31 décembre de l'année de référence).

	Donnée
Donnée brute	18 [] NA [] NAP
Donnée en équivalent temps plein	[X] NA [] NAP

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation de la réponse à cette question :

048-1. Ces juges professionnels siégeant occasionnellement traitent-ils une partie importante des affaires ?

Oui Si oui, veuillez apporter des précisions quant aux types d'affaires et une estimation en pourcentage.

Non

NAP

Commentaires

049. Nombre de juges non professionnels, non rémunérés, percevant, le cas échéant, un simple défraiement (si possible, au 31 décembre de l'année de référence) (y compris les "lay judges" ou juges consulaires ; mais les arbitres ou les jurés sont exclus de cette donnée).

	Donnée
Donnée brute	136 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Donnée en équivalent temps plein	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

049-1. Si de tels juges non professionnels existent en première instance dans votre pays, veuillez préciser pour quels types d'affaires :

	Oui	Non	Echevinage
Affaires pénales (infractions graves)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Affaires pénales (infractions mineures)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affaires familiales	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affaires de droit du travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Affaires de droit social	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Affaires commerciales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Affaires de faillite	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre affaires civiles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

NAP

Commentaire - Si « Autres affaires civiles », veuillez préciser :

050. Votre système judiciaire prévoit-il un jury de jugement avec une participation des citoyens ?

Oui

() Non

Commentaires

050-1. Si oui, pour quel(s) type(s) d'affaire(s) ?

Affaires pénales

Affaires autres que pénales

Commentaires

051. Veuillez indiquer le nombre de citoyens ayant participé à de tels jurys pour l'année de référence ?

3

NA

NAP

Commentaires

=

052. Nombre de personnel non-juge travaillant dans les tribunaux (si possible au 31 décembre de l'année de référence) (cette donnée ne doit pas inclure le personnel travaillant pour les procureurs, voir question 60) (répondre en équivalent temps plein et pour les postes effectivement occupés).

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de personnel non juge travaillant dans les tribunaux (1 + 2 + 3 + 4 + 5)	46 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	10 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	36 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Rechtspfleger (ou organes équivalents) (voir la note explicative)	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
2. Personnels non-juges chargés d'assister les juges à l'instar des greffiers (préparation des affaires, assistance à l'audience, aide à la préparation de la décision)	20 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	1 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	19 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Personnels chargés de tâches relatives à l'administration et la gestion des tribunaux (gestion des ressources humaines, gestion des moyens matériels y compris de l'informatique, gestion financière et budgétaire, gestion de la formation)	14 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	2 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	12 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Personnels techniques	10 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	6 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	4 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
5. Autres personnels non juges	2 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	1 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	1 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « Autres personnels non-juges », veuillez préciser :

052-1. Nombre de personnel non-juge par instance (si possible, au 31 décembre de l'année de référence) (cette donnée ne doit pas inclure le personnel travaillant pour les procureurs, voir question 60) (répondre en équivalent temps plein et pour les postes effectivement occupés).

	Total	Hommes	Femmes
Total de personnel non- juge travaillant dans les tribunaux (1 + 2 + 3)	46 [] NA [] NAP	10 [] NA [] NAP	36 [] NA [] NAP
1. Total de personnel non- juge auprès des tribunaux de première instance	28 [] NA [] NAP	6 [] NA [] NAP	22 [] NA [] NAP
2.Total de personnel non- juge auprès des cours d'appel (2ème instance)	11 [] NA [] NAP	2 [] NA [] NAP	9 [] NA [] NAP
3.Total de personnel non- juge auprès des cours suprêmes	7 [] NA [] NAP	2 [] NA [] NAP	5 [] NA [] NAP

Commentaires

=

053. S'il existe dans votre système judiciaire la fonction de Rechtspfleger (ou organes équivalents), veuillez préciser dans quels domaines ils interviennent :

- Pour l'aide judiciaire
- En matière familiale
- Pour les ordres de paiement
- Pour les affaires liées aux registres (affaires liées au registre foncier et/ou au registre du commerce)
- Exécution des affaires civiles
- Exécution des affaires pénales
- Pour les affaires non contentieuses
- Autres types d'affaires non mentionnés (veuillez préciser en commentaire)
- NAP

Commentaire - Veuillez brièvement décrire leur statut et leurs fonctions exactes :

054. Les tribunaux ont-ils délégué certains services relevant de leur responsabilité à un service externe ?

- Oui
- Non

Commentaires

054-1. Si oui, veuillez préciser quels services ont été externalisés :

- La maintenance informatique
- La formation du personnel

- La sécurité
- Les archives
- Le nettoyage
- Autres types de services (veuillez préciser) :

Commentaire - Si « Autres types de services » ont été externalisés, veuillez préciser :

NA

C1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Direction des Services Judiciaires

3.3. Ministère public

3.3.1. Procureurs et personnel

055. Nombre de procureurs (au 31 décembre de l'année de référence). (Veuillez fournir l'information en équivalent temps plein et pour des postes effectivement occupés.)

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de procureurs (1 + 2 + 3)	5 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	3 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	2 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Nombre de procureurs auprès des tribunaux de première instance	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
2. Nombre de procureurs auprès des cours d'appel (2ème instance)	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
3. Nombre de procureurs auprès des cours suprêmes	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus :

=

055-1-1. Votre système autorise-t-il le travail à temps partiel pour les procureurs avec une rémunération proportionnellement réduite ?

- Oui
- Non

Commentaires

055-1-2. Si oui, veuillez préciser dans quelle(s) situation(s) le travail à temps partiel peut être accordé ? (plusieurs réponses possibles)

- Garde d'enfants

- Soins aux personnes âgées ou aux autres personnes dépendantes
- Formation
- A des fins de retraite anticipée
- Aucune raison spécifique
- Autre raison, veuillez préciser

Commentaires

055-1-3. Si oui, quel est le nombre de procureurs travaillant à temps partiel avec une rémunération réduite?

	Total	Hommes	Femmes
Total (1 + 2 + 3)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. En première instance	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. En deuxième instance (cours d'appel)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Au niveau des Cours suprêmes	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

055-1-4. Existe-t-il d'autres possibilités d'aménagement régulier du temps ou des conditions de travail (autres que le travail à temps partiel) avec ou sans réduction de la rémunération ?

	Aménagement du temps ou des conditions de travail avec ou sans réduction de la rémunération
Réduction temporaire de la charge de travail	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Réduction temporaire du temps de travail/congés extraordinaires	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Autres mesures	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaire : Si de telles possibilités d'aménagement régulier existent, veuillez préciser si elles impliquent ou non une réduction de rémunération

055-1-5 . Si oui, veuillez préciser dans quelle(s) situation(s) ces possibilités peuvent être mises en œuvre ?

- Garde d'enfants
- Soins aux personnes âgées ou aux autres personnes dépendantes
- Formation
- Aux fins d'une retraite anticipée

En tant que partie du processus d'intégration de nouveaux procureurs

Aucune raison spécifique

Autre raison, veuillez préciser :

NAP

Commentaires

056. Nombre de chefs des ministères publics.

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de chefs de ministères publics (1 + 2 + 3)	1 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	1 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Nombre de chefs de ministères publics auprès de tribunaux de première instance	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
2. Nombre de chefs de ministères publics auprès des cours d'appel (2ème instance)	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
3. Nombre de chefs de ministères publics auprès des Cours suprêmes	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus :

057. Dans votre système judiciaire, d'autres personnes ont-elles des fonctions comparables à celles des procureurs ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser leurs titres et fonctions :

057-1. Si oui, veuillez préciser leur nombre (en équivalent temps plein) :

1

NA

059. Si oui, est-ce que leur nombre est inclus dans le nombre de procureurs que vous avez indiqué à la question 55 ?

Oui

Non

NAP

Commentaires

059-1. Les parquets disposent-ils de procureurs spécifiquement formés en matière de violence domestique et violence sexuelle ?

-

Violence domestique	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Oui spécifiquement à l'égard des mineurs victimes <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Violence sexuelle	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Oui spécifiquement à l'égard des mineurs victimes <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaire - Si oui, veuillez préciser :

=

060. Nombre de personnel (non-procureur) rattaché au ministère public, si possible au 31 décembre de l'année de référence et sans le nombre de personnel non-juge, v. question 52 (répondre en équivalent temps plein et pour les postes effectivement pourvus).

	Total	Hommes	Femmes
Nombre de personnel (non procureurs) rattaché au ministère public	7 [] NA	1 [] NA	6 [] NA

Commentaire - Veuillez préciser les catégories de personnel que vous avez inclus dans votre réponse

C2. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Direction des Services Judiciaires et Parquet Général

3.4. Egalité de genre

3.4.1 Egalité de genre

061-2. Existe-t-il des dispositions particulières pour faciliter l'égalité de genre dans le cadre des procédures de recrutement :

	Oui, veuillez préciser	Non
des juges	()	(X)
des procureurs	()	(X)
du personnel non-juge	()	(X)
des avocats	()	(X)

des notaires	()	(X)
des agents d'exécution	()	(X)

[] NA

Commentaires - si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires. Si vous avez des commentaires supplémentaires, veuillez préciser :

061-3. Existe-t-il des dispositions particulières pour faciliter l'égalité de genre dans le cadre des procédures de promotion :

	Oui, veuillez préciser	Non
des juges	()	(X)
des procureurs	()	(X)
du personnel non-juge	()	(X)
des avocats	()	(X)
des notaires	()	(X)
des agents d'exécution	()	(X)

Commentaire - Si la situation a changé depuis l'année de référence, ou bien si vous avez des commentaires supplémentaires, veuillez préciser :

061-3-1. Existe-t-il des dispositions particulières pour faciliter l'égalité de genre dans le cadre de la procédure de désignation des :

	Oui / Non
Présidents des tribunaux	() Oui Si « oui », veuillez préciser :[Comment] (X) Non
Chefs des ministères publics	() Oui Si « oui », veuillez préciser :[Comment] (X) Non

Commentaires

3.4.2 Au niveau national

061-5. Votre pays dispose-t-il d'un document général (par exemple une politique/ stratégie/ un plan d'action/ programme) sur l'égalité de genre qui s'applique spécifiquement au système judiciaire ?

() Oui

(X) Non

Commentaire - Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaire. Pouvez-vous indiquer les références ou le lien internet pour accéder à ce(s) document(s) , ou nous le/les adresser/ télécharger ?

061-6. Existe-il au niveau national une personne (par ex. commissaire à l'égalité des chances)/ une institution spécialement chargée des questions d'égalité de genre dans le système de justice concernant :

	Oui, veuillez préciser	Non
Le recrutement des juges	()	(X)
La promotion des juges	()	(X)
Le recrutement des procureurs	()	(X)
La promotion des procureurs	()	(X)
Le recrutement du personnel non-juge	()	(X)
La promotion du personnel non-juge	()	(X)

Commentaire - Veuillez préciser le statut de cette personne/institution et si elle a une fonction consultative ou si ses avis ou décisions ont des conséquences juridiques :

3.4.3 Au niveau des tribunaux/des services du ministère public

061-7. Existe-t-il, au niveau des tribunaux ou des services du ministère public une personne (par ex. commissaire à l'égalité des chances) / institution spécialement chargée de veiller au respect de l'égalité de genre concernant l'organisation du travail judiciaire ?

	Oui	Non
dans les tribunaux (juges)	()	(X)
dans les services du ministère public (procureurs)	()	(X)
pour le personnel non-juge des tribunaux	()	(X)

Commentaires - Veuillez apporter des détails sur cette personne/institution, notamment ses titres/ses fonctions :

061-9. Pour améliorer la parité dans l'accès aux différentes professions judiciaires et l'égalité de genre dans la promotion ou dans l'accès aux fonctions de responsabilité, quelles sont, dans votre pays :

les mesures déjà mises en œuvre (veuillez préciser) : Il n'existe pas de dispositif de discrimination positive en matière judiciaire à Monaco. Il faut toutefois noter que la féminisation des professions judiciaires est concrète et que par exemple, la Juge de Paix et que deux chefs de Cour (Tribunal de première instance et Cour de révision) sont des femmes. Le poste de Greffier en chef est également occupé par une femme.

les mesures prévues (veuillez préciser) : La féminisation des facultés de droit françaises, dont est issue l'immense majorité des magistrats de Monaco (de nationalité monégasque ou français détachés) amène plus de candidats féminins au stade du recrutement. Il n'apparaît pas exister intrinsèquement de causes d'inégalités.

Commentaires - Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires RAS

NAP

061-10. Existe-t-il des études d'évaluation ou des rapports officiels concernant les principales causes d'éventuelles inégalités de genre en matière de :

- Procédures de recrutement, veuillez préciser:
- Nomination au poste de président de juridiction, veuillez préciser:
- Nomination au poste de chef de ministère public, veuillez préciser:
- Procédures de promotion et l'accès aux postes de responsabilité, veuillez préciser:
- Autres études, veuillez préciser:

NAP

Commentaire - Veuillez préciser également les documents de référence :

3.5. Utilisation des technologies informatique dans les tribunaux

3.5.1 Gouvernance

STRATÉGIE EN MATIÈRE DE TIC

062-01. Disposez-vous d'une stratégie globale en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le système judiciaire ?

- Oui
- Non

Commentaires

062-02. S'il existe une stratégie globale en matière de TIC dans le système judiciaire, qui a participé à sa définition ?

- Juges (Conseil supérieur de la magistrature)
- Procureurs (Conseil supérieur des procureurs ou de la magistrature)
- Ministère de la Justice
- Avocats (Barreau)
- Notaires (Notariat)
- Agents d'exécution (association représentative)

[] Autre (veuillez préciser)

[] NA

[X] NAP

Commentaires

LÉGISLATION

062-03. Existe-t-il une législation/règlementation des TIC dans le système judiciaire au niveau national ?

() Oui

(X) Non

Commentaires

062-04. Si oui, comment est organisée cette législation/règlementation des TIC dans le système judiciaire ?

[] Les normes applicables sont incluses dans la législation/règlementation générale relative à l'administration en ligne

[] Les normes applicables sont incluses dans une législation/règlementation spécifique concernant le seul système judiciaire

[] Les textes applicables sont inclus dans des documents ou spécifications techniques dédiés

[] Autre, veuillez préciser

[] NA

Commentaire - Si plus d'un des modèles proposés existent dans votre pays, veuillez tous les sélectionner et détailler votre réponse.

[] NA

IMPACT DE LA MISE EN OEUVRE DES SYSTÈMES TIC

062-05. Des audits/évaluations/examens de l'impact de la mise en œuvre du système TIC ont-ils déjà été organisés ?

(X) Oui

() Non

Commentaires

062-06. Si de tels audits/évaluations/examens ont déjà été effectués, veuillez en préciser les modalités :

	Format	Dernier audit effectué
Gouvernance des TIC	<input checked="" type="checkbox"/> Interne <input type="checkbox"/> Externe <input type="checkbox"/> NAP – aucun audit n'a été effectué <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Au cours des 2 dernières années <input type="checkbox"/> Entre 2 et 5 ans <input type="checkbox"/> Il y a plus de 5 ans <input type="checkbox"/> NAP – aucun audit n'a été effectué <input type="checkbox"/> NA

Sécurité et gestion du risque	<input type="checkbox"/> Interne <input checked="" type="checkbox"/> Externe <input type="checkbox"/> NAP – aucun audit n’a été effectué <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Au cours des 2 dernières années <input type="checkbox"/> Entre 2 et 5 ans <input type="checkbox"/> Il y a plus de 5 ans <input type="checkbox"/> NAP – aucun audit n’a été effectué <input type="checkbox"/> NA
Impact sur l’efficacité et la qualité des processus opérationnels et des flux de travail	<input checked="" type="checkbox"/> Interne <input checked="" type="checkbox"/> Externe <input type="checkbox"/> NAP – aucun audit n’a été effectué <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Au cours des 2 dernières années <input type="checkbox"/> Entre 2 et 5 ans <input type="checkbox"/> Il y a plus de 5 ans <input type="checkbox"/> NAP – aucun audit n’a été effectué <input type="checkbox"/> NA
Impact sur les ressources humaines (nombre de personnel, charge de travail, bien-être)	<input type="checkbox"/> Interne <input type="checkbox"/> Externe <input checked="" type="checkbox"/> NAP – aucun audit n’a été effectué <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Au cours des 2 dernières années <input type="checkbox"/> Entre 2 et 5 ans <input type="checkbox"/> Il y a plus de 5 ans <input checked="" type="checkbox"/> NAP – aucun audit n’a été effectué <input type="checkbox"/> NA
Autre, veuillez préciser en commentaire	<input type="checkbox"/> Interne <input type="checkbox"/> Externe <input checked="" type="checkbox"/> NAP – aucun audit n’a été effectué <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Au cours des 2 dernières années <input type="checkbox"/> Entre 2 et 5 ans <input type="checkbox"/> Il y a plus de 5 ans <input checked="" type="checkbox"/> NAP – aucun audit n’a été effectué <input type="checkbox"/> NA

Commentaire - Si vous avez sélectionné « autre domaine » veuillez détailler votre réponse. Veuillez également fournir davantage d’information sur le contenu de la dernière évaluation.

062-07. Si ces audits/évaluations/examens ont été organisés au cours des 5 dernières années, comment avez-vous mis en œuvre les recommandations/conclusions faites ?

- Mise à jour des applications
- Définition de nouveaux projets/modules TIC
- Ajustement de la législation
- Ajustement des processus métiers
- Abandon/arrêt de l’utilisation d’un module/application
- Rapport à visée informative uniquement
- Autre, veuillez préciser

NA
 NAP

Commentaires

3.5.2 Traitement électronique des affaires

INTRODUCTION ELECTRONIQUE DES AFFAIRES



062-08. S'il est possible d'introduire électroniquement une affaire devant un tribunal, quels sont les taux de déploiement et d'utilisation ?

	Taux de déploiement	Taux d'utilisation
Civile	<input type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input checked="" type="checkbox"/> NAP – pas d'introduction électronique possible <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input checked="" type="checkbox"/> NAP - pas d'introduction électronique possible <input type="checkbox"/> NA
Administrative	<input type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input checked="" type="checkbox"/> NAP – pas d'introduction électronique possible <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input checked="" type="checkbox"/> NAP - pas d'introduction électronique possible <input type="checkbox"/> NA
Pénale	<input type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input checked="" type="checkbox"/> NAP – pas d'introduction électronique possible <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input checked="" type="checkbox"/> NAP - pas d'introduction électronique possible <input type="checkbox"/> NA

Commentaires

062-09. S'il est possible d'introduire électroniquement une affaire devant un tribunal, veuillez en préciser les modalités :

Electronique ou papier	Possibilité d'introduction électronique par:	Intégration des données

Civile	<input type="checkbox"/> Le dépôt papier reste possible <input type="checkbox"/> Le dépôt papier n'est plus possible (le dépôt électronique est la seule option) <input type="checkbox"/> Double dépôt (le dépôt papier doit accompagner le dépôt électronique) <input checked="" type="checkbox"/> NAP – l'introduction électronique n'est pas possible <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Avocat <input type="checkbox"/> Partie non représentée par un avocat <input type="checkbox"/> Autre, veuillez préciser <input checked="" type="checkbox"/> NAP – l'introduction électronique n'est pas possible <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Les données sont électroniquement transférées vers le Système de Gestion des Affaires (SGA) <input type="checkbox"/> Les données sont manuellement réintroduites dans le SGA <input checked="" type="checkbox"/> NAP – l'introduction électronique n'est pas possible <input type="checkbox"/> NA
Administrative	<input type="checkbox"/> Le dépôt papier reste possible <input type="checkbox"/> Le dépôt papier n'est plus possible (le dépôt électronique est la seule option) <input type="checkbox"/> Double dépôt (le dépôt papier doit accompagner le dépôt électronique) <input checked="" type="checkbox"/> NAP – l'introduction électronique n'est pas possible <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Avocat <input type="checkbox"/> Partie non représentée par un avocat <input type="checkbox"/> Autre, veuillez préciser <input checked="" type="checkbox"/> NAP – l'introduction électronique n'est pas possible <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Les données sont électroniquement transférées vers le Système de Gestion des Affaires (SGA) <input type="checkbox"/> Les données sont manuellement réintroduites dans le SGA <input checked="" type="checkbox"/> NAP – l'introduction électronique n'est pas possible <input type="checkbox"/> NA
Pénale	<input type="checkbox"/> Le dépôt papier reste possible <input type="checkbox"/> Le dépôt papier n'est plus possible (le dépôt électronique est la seule option) <input type="checkbox"/> Double dépôt (le dépôt papier doit accompagner le dépôt électronique) <input checked="" type="checkbox"/> NAP – l'introduction électronique n'est pas possible <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Avocat <input type="checkbox"/> Partie non représentée par un avocat <input type="checkbox"/> Autre, veuillez préciser <input checked="" type="checkbox"/> NAP – l'introduction électronique n'est pas possible <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Les données sont électroniquement transférées vers le Système de Gestion des Affaires (SGA) <input type="checkbox"/> Les données sont manuellement réintroduites dans le SGA <input checked="" type="checkbox"/> NAP – l'introduction électronique n'est pas possible <input type="checkbox"/> NA

Commentaires

ENVOI ELECTRONIQUE DE DOCUMENTS AU TRIBUNAL

062-10. S'il est possible d'envoyer électroniquement des documents relatifs à une affaire au tribunal, quels sont les taux de déploiement et d'utilisation ?

	Taux de déploiement	Taux d'utilisation
Civile	<input checked="" type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP – l'envoi électronique n'est pas possible <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP - l'envoi électronique n'est pas possible <input checked="" type="checkbox"/> NA
Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP – l'envoi électronique n'est pas possible <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP - l'envoi électronique n'est pas possible <input checked="" type="checkbox"/> NA
Pénale	<input type="checkbox"/> 95-100 % <input checked="" type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP – l'envoi électronique n'est pas possible <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP - l'envoi électronique n'est pas possible <input checked="" type="checkbox"/> NA

Commentaires

062-11. S'il est possible d'envoyer électroniquement des documents relatifs à une affaire au tribunal, veuillez en décrire les modalités :

	Electronique ou papier	Documents	Intégration des données
Civile	<input checked="" type="checkbox"/> L'envoi papier reste possible <input type="checkbox"/> L'envoi papier n'est plus possible (l'envoi électronique est la seule option) <input type="checkbox"/> Double envoi (l'envoi papier doit accompagner l'envoi électronique) <input type="checkbox"/> NAP – l'envoi électronique n'est pas possible <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Documents envoyés par un avocat <input checked="" type="checkbox"/> Documents envoyés par une partie non représentée par un avocat <input checked="" type="checkbox"/> Documents envoyés par une autre personne/institution <input type="checkbox"/> NAP – l'envoi électronique n'est pas possible <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Les données sont électroniquement transférées vers le SGA <input checked="" type="checkbox"/> Les données sont manuellement réintroduites dans le SGA <input type="checkbox"/> NAP – l'envoi électronique n'est pas possible <input type="checkbox"/> NA

Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> L'envoi papier reste possible <input type="checkbox"/> L'envoi papier n'est plus possible (l'envoi électronique est la seule option) <input type="checkbox"/> Double envoi (l'envoi papier doit accompagner l'envoi électronique) <input type="checkbox"/> NAP – l'envoi électronique n'est pas possible <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Documents envoyés par un avocat <input checked="" type="checkbox"/> Documents envoyés par une partie non représentée par un avocat <input type="checkbox"/> Documents envoyés par une autre personne/institution <input type="checkbox"/> NAP – l'envoi électronique n'est pas possible <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Les données sont électroniquement transférées vers le SGA <input checked="" type="checkbox"/> Les données sont manuellement réintroduites dans le SGA <input type="checkbox"/> NAP – l'envoi électronique n'est pas possible <input type="checkbox"/> NA
Pénale	<input checked="" type="checkbox"/> L'envoi papier reste possible <input type="checkbox"/> L'envoi papier n'est plus possible (l'envoi électronique est la seule option) <input type="checkbox"/> Double envoi (l'envoi papier doit accompagner l'envoi électronique) <input type="checkbox"/> NAP – l'envoi électronique n'est pas possible <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Documents envoyés par un avocat <input checked="" type="checkbox"/> Documents envoyés par une partie non représentée par un avocat <input type="checkbox"/> Documents envoyés par une autre personne/institution <input type="checkbox"/> NAP – l'envoi électronique n'est pas possible <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Les données sont électroniquement transférées vers le SGA <input checked="" type="checkbox"/> Les données sont manuellement réintroduites dans le SGA <input type="checkbox"/> NAP – l'envoi électronique n'est pas possible <input type="checkbox"/> NA

Commentaire – Si vous sélectionnez l'option « Documents envoyés par une autre personne/institution », veuillez détailler votre réponse. (Voir commentaire général)

NOTIFICATIONS ELECTRONIQUES

062-12. S'il est possible pour les tribunaux d'envoyer des notifications électroniques, quels sont les taux de déploiement et d'utilisation ?

	Taux de déploiement	Taux d'utilisation
Civile	<input checked="" type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP – les notifications électroniques ne sont pas possibles <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP - les notifications électroniques ne sont pas possibles <input type="checkbox"/> NA

Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP – les notifications électroniques ne sont pas possibles <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP - les notifications électroniques ne sont pas possibles <input type="checkbox"/> NA
Pénale	<input checked="" type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP – les notifications électroniques ne sont pas possibles <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP - les notifications électroniques ne sont pas possibles <input type="checkbox"/> NA

Commentaires

062-13. S'il est possible pour les tribunaux d'envoyer des notifications électroniques, veuillez en décrire les modalités :

	Electronique ou papier	Type de notification	Intégration des données
Civile	<input checked="" type="checkbox"/> La notification papier reste possible <input type="checkbox"/> La notification papier n'est plus possible (la notification électronique est la seule option) <input type="checkbox"/> Double notification (la notification papier doit accompagner la notification électronique) <input type="checkbox"/> NAP – les notifications électroniques ne sont pas possibles <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Notifications envoyées par le tribunal à l'avocat <input checked="" type="checkbox"/> Notifications envoyées par le tribunal à la partie non représentée par un avocat <input checked="" type="checkbox"/> Notifications accompagnées de documents officiels envoyées par les tribunaux <input type="checkbox"/> Notifications envoyées à d'autres personnes/institutions <input type="checkbox"/> NAP – les notifications électroniques ne sont pas possibles <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> La notification électronique est générée depuis le SGA <input checked="" type="checkbox"/> La notification électronique est générée manuellement <input type="checkbox"/> NAP – les notifications électroniques ne sont pas possibles <input type="checkbox"/> NA

Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> La notification papier reste possible <input type="checkbox"/> La notification papier n'est plus possible (la notification électronique est la seule option) <input type="checkbox"/> Double notification (la notification papier doit accompagner la notification électronique) <input type="checkbox"/> NAP – les notifications électroniques ne sont pas possibles <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Notifications envoyées par le tribunal à l'avocat <input checked="" type="checkbox"/> Notifications envoyées par le tribunal à la partie non représentée par un avocat <input checked="" type="checkbox"/> Notifications accompagnées de documents officiels envoyées par les tribunaux <input type="checkbox"/> Notifications envoyées à d'autres personnes/institutions <input type="checkbox"/> NAP – les notifications électroniques ne sont pas possibles <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> La notification électronique est générée depuis le SGA <input checked="" type="checkbox"/> La notification électronique est générée manuellement <input type="checkbox"/> NAP – les notifications électroniques ne sont pas possibles <input type="checkbox"/> NA
Pénale	<input checked="" type="checkbox"/> La notification papier reste possible <input type="checkbox"/> La notification papier n'est plus possible (la notification électronique est la seule option) <input type="checkbox"/> Double notification (la notification papier doit accompagner la notification électronique) <input type="checkbox"/> NAP – les notifications électroniques ne sont pas possibles <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Notifications envoyées par le tribunal à l'avocat <input checked="" type="checkbox"/> Notifications envoyées par le tribunal à la partie non représentée par un avocat <input checked="" type="checkbox"/> Notifications accompagnées de documents officiels envoyées par les tribunaux <input type="checkbox"/> Notifications envoyées à d'autres personnes/institutions <input type="checkbox"/> NAP – les notifications électroniques ne sont pas possibles <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> La notification électronique est générée depuis le SGA <input checked="" type="checkbox"/> La notification électronique est générée manuellement <input type="checkbox"/> NAP – les notifications électroniques ne sont pas possibles <input type="checkbox"/> NA

Commentaire – Si vous sélectionnez l'option « Notifications envoyées à d'autres personnes/institutions », veuillez détailler votre réponse.

CONSULTATION D'UNE AFFAIRE EN LIGNE

062-14. S'il est possible pour des usagers externes de consulter une affaire en ligne, quels sont les taux de déploiement et d'utilisation ?

Taux de déploiement	Taux d'utilisation
---------------------	--------------------

Civile	<input type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input checked="" type="checkbox"/> NAP – la consultation en ligne n'est pas possible <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input checked="" type="checkbox"/> NAP - la consultation en ligne n'est pas possible <input type="checkbox"/> NA
Administrative	<input type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input checked="" type="checkbox"/> NAP – la consultation en ligne n'est pas possible <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input checked="" type="checkbox"/> NAP - la consultation en ligne n'est pas possible <input type="checkbox"/> NA
Pénale	<input type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input checked="" type="checkbox"/> NAP – la consultation en ligne n'est pas possible <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input checked="" type="checkbox"/> NAP - la consultation en ligne n'est pas possible <input type="checkbox"/> NA

Commentaires

062-15. S'il est possible pour des usagers externes de consulter une affaire en ligne, veuillez en décrire les modalités :

	Contenu	Accès	Format de la consultation
Civile	<input type="checkbox"/> Etat d'avancement de l'affaire <input type="checkbox"/> Documents <input type="checkbox"/> Notifications <input type="checkbox"/> Evénements/calendrier <input type="checkbox"/> Décision du tribunal <input type="checkbox"/> Autre, veuillez préciser <input checked="" type="checkbox"/> NAP – la consultation en ligne n'est pas possible <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Avocat <input type="checkbox"/> Partie non représentée par un avocat <input type="checkbox"/> Autre, veuillez préciser <input checked="" type="checkbox"/> NAP – la consultation en ligne n'est pas possible <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Accès électronique au tribunal <input type="checkbox"/> Autre, veuillez préciser <input checked="" type="checkbox"/> NAP – la consultation en ligne n'est pas possible <input type="checkbox"/> NA

Administrative	<input type="checkbox"/> Etat d'avancement de l'affaire <input type="checkbox"/> Documents <input type="checkbox"/> Notifications <input type="checkbox"/> Evénements/calendrier <input type="checkbox"/> Décision du tribunal <input type="checkbox"/> Autre, veuillez préciser <input checked="" type="checkbox"/> NAP – la consultation en ligne n'est pas possible <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Avocat <input type="checkbox"/> Partie non représentée par un avocat <input type="checkbox"/> Autre, veuillez préciser <input checked="" type="checkbox"/> NAP – la consultation en ligne n'est pas possible <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Accès électronique au tribunal <input type="checkbox"/> Autre, veuillez préciser <input checked="" type="checkbox"/> NAP – la consultation en ligne n'est pas possible <input type="checkbox"/> NA
Pénale	<input type="checkbox"/> Etat d'avancement de l'affaire <input type="checkbox"/> Documents <input type="checkbox"/> Notifications <input type="checkbox"/> Evénements/calendrier <input type="checkbox"/> Décision du tribunal <input type="checkbox"/> Autre, veuillez préciser <input checked="" type="checkbox"/> NAP – la consultation en ligne n'est pas possible <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Avocat <input type="checkbox"/> Partie non représentée par un avocat <input type="checkbox"/> Autre, veuillez préciser <input checked="" type="checkbox"/> NAP – la consultation en ligne n'est pas possible <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Accès électronique au tribunal <input type="checkbox"/> Autre, veuillez préciser <input checked="" type="checkbox"/> NAP – la consultation en ligne n'est pas possible <input type="checkbox"/> NA

Commentaire – Si vous sélectionnez l'option « Autre », veuillez détailler votre réponse.

AUDIENCES EN LIGNE

062-16. S'il est possible d'organiser des audiences à distance quels sont les taux de déploiement et d'utilisation ?

	Taux de déploiement	Taux d'utilisation
Civile	<input type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input checked="" type="checkbox"/> NAP – les audiences à distance ne sont pas possibles <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input checked="" type="checkbox"/> NAP - les audiences à distance ne sont pas possibles <input type="checkbox"/> NA

Administrative	<input type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input checked="" type="checkbox"/> NAP – les audiences à distance ne sont pas possibles <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input checked="" type="checkbox"/> NAP - les audiences à distance ne sont pas possibles <input type="checkbox"/> NA
Pénale	<input checked="" type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP – les audiences à distance ne sont pas possibles <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input checked="" type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP - les audiences à distance ne sont pas possibles <input type="checkbox"/> NA

Commentaires

062-17. S’il est possible d’organiser des audiences à distance, veuillez en décrire les fonctionnalités et les modalités :

	Fonctionnalités	Type de notification
Civile	<input type="checkbox"/> Outil dédié, spécialement conçu pour l’utilisation par les tribunaux <input type="checkbox"/> Outils disponibles publiquement et utilisés par les tribunaux <input type="checkbox"/> Organisation de sessions privées dans le cadre des audiences à distance pour la consultation entre les parties et leurs avocats <input type="checkbox"/> Outils de protection des témoins (distorsion de la voix, distorsion de l’image) <input type="checkbox"/> Outils d’interprétation simultanée <input type="checkbox"/> Outils de sous-titrage automatique (paroles transformées en texte) <input checked="" type="checkbox"/> NAP – les audiences à distance ne sont pas possibles <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Accord des parties nécessaire <input type="checkbox"/> Le juge peut imposer une audience à distance <input checked="" type="checkbox"/> NAP – les audiences à distance ne sont pas possibles <input type="checkbox"/> NA

<p>Administrative</p>	<p><input type="checkbox"/> Outil dédié, spécialement conçu pour l'utilisation par les tribunaux</p> <p><input type="checkbox"/> Outils disponibles publiquement et utilisés par les tribunaux</p> <p><input type="checkbox"/> Organisation de sessions privées dans le cadre des audiences à distance pour la consultation entre les parties et leurs avocats</p> <p><input type="checkbox"/> Outils de protection des témoins (distorsion de la voix, distorsion de l'image)</p> <p><input type="checkbox"/> Outils d'interprétation simultanée</p> <p><input type="checkbox"/> Outils de sous-titrage automatique (paroles transformées en texte)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> NAP – les audiences à distance ne sont pas possibles [] NA</p>	<p><input type="checkbox"/> Accord des parties nécessaire</p> <p><input type="checkbox"/> Le juge peut imposer une audience à distance</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> NAP – les audiences à distance ne sont pas possibles [] NA</p>
<p>Pénale</p>	<p><input type="checkbox"/> Outil dédié, spécialement conçu pour l'utilisation par les tribunaux</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Outils disponibles publiquement et utilisés par les tribunaux</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Organisation de sessions privées dans le cadre des audiences à distance pour la consultation entre les parties et leurs avocats</p> <p><input type="checkbox"/> Outils de protection des témoins (distorsion de la voix, distorsion de l'image)</p> <p><input type="checkbox"/> Outils d'interprétation simultanée</p> <p><input type="checkbox"/> Outils de sous-titrage automatique (paroles transformées en texte)</p> <p><input type="checkbox"/> NAP – les audiences à distance ne sont pas possibles [] NA</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Accord des parties nécessaire</p> <p><input type="checkbox"/> Le juge peut imposer une audience à distance</p> <p><input type="checkbox"/> NAP – les audiences à distance ne sont pas possibles [] NA</p>

Commentaires

ARCHIVES ELECTRONIQUES

062-18. S'il existe des archives électroniques des affaires, quels sont les taux de déploiement et d'utilisation ?

	Taux de déploiement	Taux d'utilisation
Civile	<input checked="" type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP – des archives électroniques n'existent pas <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP - des archives électroniques n'existent pas <input type="checkbox"/> NA
Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP – des archives électroniques n'existent pas <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP - des archives électroniques n'existent pas <input type="checkbox"/> NA
Pénale	<input checked="" type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP – des archives électroniques n'existent pas <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP - des archives électroniques n'existent pas <input type="checkbox"/> NA

Commentaires

062-19. S'il existe des archives électroniques des affaires, veuillez en décrire les modalités :

	Electronique ou papier
Civile	<input type="checkbox"/> L'archivage papier reste possible <input type="checkbox"/> L'archivage papier n'est plus possible (l'archivage électronique est la seule option) <input checked="" type="checkbox"/> Double archivage (l'archivage papier doit accompagner l'archivage électronique) <input type="checkbox"/> NAP – l'archivage électronique n'existe pas <input type="checkbox"/> NA

Administrative	<input type="checkbox"/> L'archivage papier reste possible <input type="checkbox"/> L'archivage papier n'est plus possible (l'archivage électronique est la seule option) <input checked="" type="checkbox"/> Double archivage (l'archivage papier doit accompagner l'archivage électronique) <input type="checkbox"/> NAP – l'archivage électronique n'existe pas <input type="checkbox"/> NA
Pénale	<input type="checkbox"/> L'archivage papier reste possible <input type="checkbox"/> L'archivage papier n'est plus possible (l'archivage électronique est la seule option) <input checked="" type="checkbox"/> Double archivage (l'archivage papier doit accompagner l'archivage électronique) <input type="checkbox"/> NAP – l'archivage électronique n'existe pas <input type="checkbox"/> NA

Commentaires

3.5.3 Outils

SYSTEMES DE GESTION DES AFFAIRES (SGA)

062-20. S'il existe un ou plusieurs système(s) de gestion des affaires (SGA), quels sont les taux de déploiement et d'utilisation ?

	Taux de déploiement	Taux d'utilisation
Civile	<input checked="" type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP – il n'existe pas de SGA <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP - il n'existe pas de SGA <input type="checkbox"/> NA
Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP – il n'existe pas de SGA <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP - il n'existe pas de SGA <input type="checkbox"/> NA

Pénale	<input checked="" type="checkbox"/> 95-100 %	<input checked="" type="checkbox"/> 95-100 %
	<input type="checkbox"/> 75-95 %	<input type="checkbox"/> 75-95 %
	<input type="checkbox"/> 50-75 %	<input type="checkbox"/> 50-75 %
	<input type="checkbox"/> 25-50 %	<input type="checkbox"/> 25-50 %
	<input type="checkbox"/> 1-25 %	<input type="checkbox"/> 1-25 %
	<input type="checkbox"/> 0 %	<input type="checkbox"/> 0 %
	<input type="checkbox"/> NAP – il n'existe pas de SGA	<input type="checkbox"/> NAP - il n'existe pas de SGA
	<input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> NA

Commentaires

062-21. Si un ou plusieurs système(s) de gestion des affaires (SGA) existent, veuillez préciser les fonctionnalités du ou des systèmes

	Fonctionnalités
Civile	<input checked="" type="checkbox"/> Bases de données SGA centralisées ou interopérables <input checked="" type="checkbox"/> Tableau de bord actif de gestion des affaires <input type="checkbox"/> Attribution aléatoire des affaires <input type="checkbox"/> Pondération des affaires <input checked="" type="checkbox"/> Identification d'une affaire entre les instances (code d'identification unique ou lié) <input type="checkbox"/> Transfert électronique d'une affaire à une autre instance/tribunal <input type="checkbox"/> Anonymisation des décisions de justice à publier <input type="checkbox"/> Interopérabilité avec d'autres systèmes (registre civil, registre des impôts, registre des faillites) <input checked="" type="checkbox"/> Accès aux affaires clôturées/terminées <input checked="" type="checkbox"/> Moteur de recherche avancée <input type="checkbox"/> Fichiers de log protégés <input type="checkbox"/> Signature électronique <input type="checkbox"/> Autre fonctionnalité particulière, veuillez préciser <input type="checkbox"/> NAP – il n'existe pas de SGA <input type="checkbox"/> NA

Administrative

- Bases de données SGA centralisées ou interopérables
- Tableau de bord actif de gestion des affaires
- Attribution aléatoire des affaires
- Pondération des affaires
- Identification d'une affaire entre les instances (code d'identification unique ou lié)
- Transfert électronique d'une affaire à une autre instance/tribunal
- Anonymisation des décisions de justice à publier
- Interopérabilité avec d'autres systèmes (registre civil, registre des impôts, registre des faillites)
- Accès aux affaires clôturées/terminées
- Moteur de recherche avancée
- Fichiers de log protégés
- Signature électronique
- Autre fonctionnalité particulière, veuillez préciser
- NAP – il n'existe pas de SGA
- NA

Commentaire – Si vous sélectionnez l'option « Autre fonctionnalité particulière », veuillez détailler votre réponse.

062-22. Si un ou plusieurs système(s) de gestion des affaires (SGA) existent, veuillez préciser les fonctionnalités du ou des systèmes :

Fonctionnalités

Pénale	<input checked="" type="checkbox"/> Bases de données SGA centralisées ou interopérables <input checked="" type="checkbox"/> Tableau de bord actif de gestion des affaires <input type="checkbox"/> Attribution aléatoire des affaires <input type="checkbox"/> Pondération des affaires <input checked="" type="checkbox"/> Identification d'une affaire entre les instances (code d'identification unique ou lié) <input type="checkbox"/> Transfert électronique d'une affaire à une autre instance/tribunal <input type="checkbox"/> Anonymisation des décisions de justice à publier <input checked="" type="checkbox"/> Interopérabilité avec le système du ministère public <input type="checkbox"/> Interopérabilité avec d'autres systèmes (registre civil, registre des impôts, registre des faillites) <input checked="" type="checkbox"/> Accès aux affaires clôturées/terminées <input checked="" type="checkbox"/> Moteur de recherche avancée <input type="checkbox"/> Fichiers de log protégés <input type="checkbox"/> Signature électronique <input type="checkbox"/> Autre fonctionnalité particulière, veuillez préciser <input type="checkbox"/> NAP – il n'existe pas de SGA <input type="checkbox"/> NA
---------------	--

Commentaire – Si vous sélectionnez l'option « Autre fonctionnalité particulière », veuillez détailler votre réponse.

OUTILS D'ASSISTANCE A LA REDACTION

062-23. S'il existe des outils d'assistance à la rédaction dans les tribunaux, quels sont les taux de déploiement et d'utilisation ?

	Taux de déploiement	Taux d'utilisation
Civile	<input checked="" type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP – il n'existe pas des outils d'assistance à la rédaction <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP - il n'existe pas des outils d'assistance à la rédaction <input type="checkbox"/> NA

Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP – il n'existe pas des outils d'assistance à la rédaction <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP - il n'existe pas des outils d'assistance à la rédaction <input type="checkbox"/> NA
Pénale	<input checked="" type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP – il n'existe pas des outils d'assistance à la rédaction <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP - il n'existe pas des outils d'assistance à la rédaction <input type="checkbox"/> NA

Commentaires

062-24. S'il existe des outils d'assistance à la rédaction dans les tribunaux, veuillez préciser leurs fonctionnalités :

	Fonctionnalités
Civile	<input checked="" type="checkbox"/> Modèles <input checked="" type="checkbox"/> Texte généré automatiquement <input type="checkbox"/> Décision de justice proposée automatiquement <input checked="" type="checkbox"/> Conversion automatique de la voix en texte <input type="checkbox"/> Signature électronique <input type="checkbox"/> Autre fonctionnalité particulière, veuillez préciser <input type="checkbox"/> NAP – il n'existe pas d'outils d'assistance à la rédaction <input type="checkbox"/> NA
Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> Modèles <input checked="" type="checkbox"/> Texte généré automatiquement <input type="checkbox"/> Décision de justice proposée automatiquement <input checked="" type="checkbox"/> Conversion automatique de la voix en texte <input type="checkbox"/> Signature électronique <input type="checkbox"/> Autre fonctionnalité particulière, veuillez préciser <input type="checkbox"/> NAP – il n'existe pas d'outils d'assistance à la rédaction <input type="checkbox"/> NA

Pénale	<input checked="" type="checkbox"/> Modèles <input checked="" type="checkbox"/> Texte généré automatiquement <input type="checkbox"/> Décision de justice proposée automatiquement <input checked="" type="checkbox"/> Conversion automatique de la voix en texte <input type="checkbox"/> Signature électronique <input type="checkbox"/> Autre fonctionnalité particulière, veuillez préciser <input type="checkbox"/> NAP – il n'existe pas d'outils d'assistance à la rédaction <input type="checkbox"/> NA
---------------	--

Commentaire – Si vous sélectionnez l'option « Autre fonctionnalité particulière », veuillez détailler votre réponse.

ENREGISTREMENT DES AUDIENCES

062-25. S'il existe un outil pour enregistrer les audiences des tribunaux, quels sont les taux de déploiement et d'utilisation ?

	Taux de déploiement	Taux d'utilisation
Civile	<input type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input checked="" type="checkbox"/> NAP – il n'existe pas d'outil pour enregistrer les audiences <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input checked="" type="checkbox"/> NAP - il n'existe pas d'outil pour enregistrer les audiences <input type="checkbox"/> NA
Administrative	<input type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input checked="" type="checkbox"/> NAP – il n'existe pas d'outil pour enregistrer les audiences <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input checked="" type="checkbox"/> NAP - il n'existe pas d'outil pour enregistrer les audiences <input type="checkbox"/> NA
Pénale	<input type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input checked="" type="checkbox"/> NAP – il n'existe pas d'outil pour enregistrer les audiences <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input checked="" type="checkbox"/> NAP - il n'existe pas d'outil pour enregistrer les audiences <input type="checkbox"/> NA

062-26. S'il existe un outil pour enregistrer les audiences des tribunaux, veuillez préciser ses fonctionnalités :

	Fonctionnalités
<p>Civile</p>	<p> <input type="checkbox"/> Enregistrement de l'audio <input type="checkbox"/> Enregistrement de la vidéo <input type="checkbox"/> Enregistrement systématique de toutes les audiences <input type="checkbox"/> Indexation automatique de l'enregistrement <input type="checkbox"/> Transcription automatique de l'enregistrement <input type="checkbox"/> Possibilité de demander une copie de l'enregistrement <input type="checkbox"/> Autre fonctionnalité particulière, veuillez préciser <input checked="" type="checkbox"/> NAP – il n'existe pas d'outil pour enregistrer les audiences <input type="checkbox"/> NA </p>
<p>Administrative</p>	<p> <input type="checkbox"/> Enregistrement de l'audio <input type="checkbox"/> Enregistrement de la vidéo <input type="checkbox"/> Enregistrement systématique de toutes les audiences <input type="checkbox"/> Indexation automatique de l'enregistrement <input type="checkbox"/> Transcription automatique de l'enregistrement <input type="checkbox"/> Possibilité de demander une copie de l'enregistrement <input type="checkbox"/> Autre fonctionnalité particulière, veuillez préciser <input checked="" type="checkbox"/> NAP – il n'existe pas d'outil pour enregistrer les audiences <input type="checkbox"/> NA </p>

Pénale	<input type="checkbox"/> Enregistrement de l'audio <input type="checkbox"/> Enregistrement de la vidéo <input type="checkbox"/> Enregistrement systématique de toutes les audiences <input type="checkbox"/> Indexation automatique de l'enregistrement <input type="checkbox"/> Transcription automatique de l'enregistrement <input type="checkbox"/> Possibilité de demander une copie de l'enregistrement <input type="checkbox"/> Autre fonctionnalité particulière, veuillez préciser <input checked="" type="checkbox"/> NAP – il n'existe pas d'outil pour enregistrer les audiences <input type="checkbox"/> NA
---------------	--

Commentaire – Si vous sélectionnez l'option « Autre fonctionnalité particulière », veuillez détailler votre réponse.

BASE DE DONNEES DES DECISIONS DE JUSTICE

062-27. S'il existe une base de données nationale des décisions de justice, veuillez préciser le pourcentage de décisions publiées pour chaque instance ?

	Pourcentage de décisions de 1ère instance publiées	Pourcentage de décisions de 2ème instance publiées	Pourcentage de décisions de la Cour suprême publiées
Civile	<input type="checkbox"/> 95-100 % <input checked="" type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP – il n'y a pas de base de données pour ces décisions <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> 95-100 % <input checked="" type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP – il n'y a pas de base de données pour ces décisions <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP – il n'y a pas de base de données pour ces décisions <input type="checkbox"/> NA
Administrative	<input type="checkbox"/> 95-100 % <input checked="" type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP – il n'y a pas de base de données pour ces décisions <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> 95-100 % <input checked="" type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP – il n'y a pas de base de données pour ces décisions <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP – il n'y a pas de base de données pour ces décisions <input type="checkbox"/> NA

Pénale	<input type="checkbox"/> 95-100 %	<input type="checkbox"/> 95-100 %	<input checked="" type="checkbox"/> 95-100 %
	<input checked="" type="checkbox"/> 75-95 %	<input checked="" type="checkbox"/> 75-95 %	<input type="checkbox"/> 75-95 %
	<input type="checkbox"/> 50-75 %	<input type="checkbox"/> 50-75 %	<input type="checkbox"/> 50-75 %
	<input type="checkbox"/> 25-50 %	<input type="checkbox"/> 25-50 %	<input type="checkbox"/> 25-50 %
	<input type="checkbox"/> 1-25 %	<input type="checkbox"/> 1-25 %	<input type="checkbox"/> 1-25 %
	<input type="checkbox"/> 0 %	<input type="checkbox"/> 0 %	<input type="checkbox"/> 0 %
	<input type="checkbox"/> NAP – il n’y a pas de base de données pour ces décisions [] NA	<input type="checkbox"/> NAP – il n’y a pas de base de données pour ces décisions [] NA	<input type="checkbox"/> NAP – il n’y a pas de base de données pour ces décisions [] NA

Commentaires

062-28. S’il existe une base de données nationale des décisions de justice, veuillez préciser les modalités de publication :

	1ère instance	2ème instance	Cour suprême
Civile	<input checked="" type="checkbox"/> Publiées en ligne (site web public) <input checked="" type="checkbox"/> Dans une base de données interne <input type="checkbox"/> Autre, veuillez préciser <input type="checkbox"/> NAP - il n’y a pas de base de données pour ces décisions <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Publiées en ligne (site web public) <input checked="" type="checkbox"/> Dans une base de données interne <input type="checkbox"/> Autre, veuillez préciser <input type="checkbox"/> NAP - il n’y a pas de base de données pour ces décisions <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Publiées en ligne (site web public) <input checked="" type="checkbox"/> Dans une base de données interne <input type="checkbox"/> Autre, veuillez préciser <input type="checkbox"/> NAP - il n’y a pas de base de données pour ces décisions <input type="checkbox"/> NA
Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> Publiées en ligne (site web public) <input checked="" type="checkbox"/> Dans une base de données interne <input type="checkbox"/> Autre, veuillez préciser <input type="checkbox"/> NAP - il n’y a pas de base de données pour ces décisions <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Publiées en ligne (site web public) <input checked="" type="checkbox"/> Dans une base de données interne <input type="checkbox"/> Autre, veuillez préciser <input type="checkbox"/> NAP - il n’y a pas de base de données pour ces décisions <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Publiées en ligne (site web public) <input checked="" type="checkbox"/> Dans une base de données interne <input type="checkbox"/> Autre, veuillez préciser <input type="checkbox"/> NAP - il n’y a pas de base de données pour ces décisions <input type="checkbox"/> NA
Pénale	<input checked="" type="checkbox"/> Publiées en ligne (site web public) <input checked="" type="checkbox"/> Dans une base de données interne <input type="checkbox"/> Autre, veuillez préciser <input type="checkbox"/> NAP - il n’y a pas de base de données pour ces décisions <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Publiées en ligne (site web public) <input checked="" type="checkbox"/> Dans une base de données interne <input type="checkbox"/> Autre, veuillez préciser <input type="checkbox"/> NAP - il n’y a pas de base de données pour ces décisions <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Publiées en ligne (site web public) <input checked="" type="checkbox"/> Dans une base de données interne <input type="checkbox"/> Autre, veuillez préciser <input type="checkbox"/> NAP - il n’y a pas de base de données pour ces décisions <input type="checkbox"/> NA

Commentaire – Si vous avez sélectionné l’option « Autre » parce que les décisions de justice sont publiées en ligne d’une autre manière que les modalités présentées, veuillez la décrire.

062-29. S’il existe une base de données nationale des décisions de justice, veuillez préciser ses

fonctionnalités :

	Fonctionnalités
<p>Civile</p>	<p> <input type="checkbox"/> Anonymisation automatique <input checked="" type="checkbox"/> Anonymisation manuelle <input checked="" type="checkbox"/> Accès public en ligne gratuit <input checked="" type="checkbox"/> Lien vers la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) <input type="checkbox"/> Open data (Données ouvertes) <input checked="" type="checkbox"/> Moteur de recherche avancée <input type="checkbox"/> Contenu lisible par machine <input checked="" type="checkbox"/> Contenu structuré <input type="checkbox"/> Métadonnées <input type="checkbox"/> Identifiant européen de la jurisprudence (ECLI) <input type="checkbox"/> Autre fonctionnalité particulière, veuillez préciser <input type="checkbox"/> NAP – il n'y a pas de base de données pour ces décisions <input type="checkbox"/> NA </p>
<p>Administrative</p>	<p> <input type="checkbox"/> Anonymisation automatique <input checked="" type="checkbox"/> Anonymisation manuelle <input checked="" type="checkbox"/> Accès public en ligne gratuit <input checked="" type="checkbox"/> Lien vers la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) <input type="checkbox"/> Open data (Données ouvertes) <input checked="" type="checkbox"/> Moteur de recherche avancée <input type="checkbox"/> Contenu lisible par machine <input checked="" type="checkbox"/> Contenu structuré <input type="checkbox"/> Métadonnées <input type="checkbox"/> Identifiant européen de la jurisprudence (ECLI) <input type="checkbox"/> Autre fonctionnalité particulière, veuillez préciser <input type="checkbox"/> NAP – il n'y a pas de base de données pour ces décisions <input type="checkbox"/> NA </p>

Pénale	<input type="checkbox"/> Anonymisation automatique <input checked="" type="checkbox"/> Anonymisation manuelle <input checked="" type="checkbox"/> Accès public en ligne gratuit <input checked="" type="checkbox"/> Lien vers la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) <input type="checkbox"/> Open data (Données ouvertes) <input checked="" type="checkbox"/> Moteur de recherche avancée <input type="checkbox"/> Contenu lisible par machine <input checked="" type="checkbox"/> Contenu structuré <input type="checkbox"/> Métadonnées <input type="checkbox"/> Identifiant européen de la jurisprudence (ECLI) <input type="checkbox"/> Autre fonctionnalité particulière, veuillez préciser <input type="checkbox"/> NAP – il n'y a pas de base de données pour ces décisions <input type="checkbox"/> NA
--------	--

Commentaire – Si vous sélectionnez l'option « Autre fonctionnalité particulière », veuillez détailler votre réponse.

OUTILS STATISTIQUES

062-30. S'il existe des outils statistiques d'analyse des données des affaires judiciaires, quel est leur taux de déploiement ?

	Taux de déploiement
Civile	<input checked="" type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP – il n'existe pas d'outil statistique <input type="checkbox"/> NA
Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP – il n'existe pas d'outil statistique <input type="checkbox"/> NA

Pénale	<input checked="" type="checkbox"/> 95-100 % <input type="checkbox"/> 75-95 % <input type="checkbox"/> 50-75 % <input type="checkbox"/> 25-50 % <input type="checkbox"/> 1-25 % <input type="checkbox"/> 0 % <input type="checkbox"/> NAP – il n'existe pas d'outil statistique <input type="checkbox"/> NA
---------------	--

Commentaires

062-31. S'il existe des outils statistiques d'analyse des données des affaires judiciaires, veuillez préciser leurs fonctionnalités ainsi que les données disponibles pour des analyses statistiques :

	Fonctionnalités	Données disponibles pour des analyses statistiques
Civile	<input type="checkbox"/> Intégration/connexion avec le SGA <input type="checkbox"/> Logiciel d'informatique décisionnelle (Business intelligence) <input type="checkbox"/> Génération de rapports statistiques prédéfinis <input type="checkbox"/> Génération de rapports statistiques personnalisés <input checked="" type="checkbox"/> Page et/ou tableau de bord interne(s) <input type="checkbox"/> Page externe avec des statistiques (site web public) <input checked="" type="checkbox"/> Disponibilité des données en temps réel <input type="checkbox"/> Consolidation automatique des données au niveau national <input type="checkbox"/> Autre fonctionnalité particulière, veuillez préciser <input type="checkbox"/> NAP – il n'existe pas d'outil statistique <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Données relatives au flux d'affaires (nouvelles, terminées, pendantes) <input checked="" type="checkbox"/> Age d'une affaire pendante <input checked="" type="checkbox"/> Durée des procédures <input checked="" type="checkbox"/> Nombre d'audiences <input type="checkbox"/> Affaires par juge <input type="checkbox"/> Pondération des affaires <input checked="" type="checkbox"/> Nombre de parties dans une affaire <input checked="" type="checkbox"/> Indicateur de recours <input checked="" type="checkbox"/> Résultat du recours <input type="checkbox"/> NAP - il n'existe pas d'outil statistique <input type="checkbox"/> NA

Administrative	<input type="checkbox"/> Intégration/connexion avec le SGA <input type="checkbox"/> Logiciel d'informatique décisionnelle (Business intelligence) <input type="checkbox"/> Génération de rapports statistiques prédéfinis <input type="checkbox"/> Génération de rapports statistiques personnalisés <input checked="" type="checkbox"/> Page et/ou tableau de bord interne(s) <input type="checkbox"/> Page externe avec des statistiques (site web public) <input checked="" type="checkbox"/> Disponibilité des données en temps réel <input type="checkbox"/> Consolidation automatique des données au niveau national <input type="checkbox"/> Autre fonctionnalité particulière, veuillez préciser <input type="checkbox"/> NAP – il n'existe pas d'outil statistique <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Données relatives au flux d'affaires (nouvelles, terminées, pendantes) <input checked="" type="checkbox"/> Age d'une affaire pendante <input checked="" type="checkbox"/> Durée des procédures <input checked="" type="checkbox"/> Nombre d'audiences <input type="checkbox"/> Affaires par juge <input type="checkbox"/> Pondération des affaires <input checked="" type="checkbox"/> Nombre de parties dans une affaire <input checked="" type="checkbox"/> Indicateur de recours <input checked="" type="checkbox"/> Résultat du recours <input type="checkbox"/> NAP - il n'existe pas d'outil statistique <input type="checkbox"/> NA
Pénale	<input type="checkbox"/> Intégration/connexion avec le SGA <input type="checkbox"/> Logiciel d'informatique décisionnelle (Business intelligence) <input type="checkbox"/> Génération de rapports statistiques prédéfinis <input type="checkbox"/> Génération de rapports statistiques personnalisés <input checked="" type="checkbox"/> Page et/ou tableau de bord interne(s) <input type="checkbox"/> Page externe avec des statistiques (site web public) <input checked="" type="checkbox"/> Disponibilité des données en temps réel <input type="checkbox"/> Consolidation automatique des données au niveau national <input type="checkbox"/> Autre fonctionnalité particulière, veuillez préciser <input type="checkbox"/> NAP – il n'existe pas d'outil statistique <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Données relatives au flux d'affaires (nouvelles, terminées, pendantes) <input checked="" type="checkbox"/> Age d'une affaire pendante <input checked="" type="checkbox"/> Durée des procédures <input checked="" type="checkbox"/> Nombre d'audiences <input type="checkbox"/> Affaires par juge <input type="checkbox"/> Pondération des affaires <input checked="" type="checkbox"/> Nombre de parties dans une affaire <input checked="" type="checkbox"/> Indicateur de recours <input checked="" type="checkbox"/> Résultat du recours <input type="checkbox"/> NAP - il n'existe pas d'outil statistique <input type="checkbox"/> NA

Commentaire – Si vous sélectionnez l'option « Autre fonctionnalité particulière », veuillez détailler votre réponse.

AUTRES OUTILS

062-32. Existe-t-il une application pour le règlement en ligne des litiges ?

() Oui

(X) Non

Commentaires

062-33. Si oui, existe-t-il une valeur maximale définie au-delà de laquelle le règlement en ligne des litiges ne peut pas être organisé ?

() Oui, veuillez préciser la valeur maximale

() Non

Commentaires

062-34. Si oui, le règlement en ligne des litiges peut-il être utilisé dans les domaines suivants ?

[] Litiges portant sur des petites créances

[] Créance incontestée

[] Ordre de paiement

[] Infractions mineures

[] Exécution des décisions de justice en matière civile

[] Autre, veuillez préciser

Commentaire : Veuillez décrire les procédures en ligne existantes :

062-35. Existe-t-il un fichier national informatisé centralisant toutes les condamnations pénales ?

(X) Oui

() Non

Commentaires

062-36. Si oui, veuillez préciser :

[] Le fichier informatisé contient des données biométriques (ex. empreintes digitales, photos)

[] Le fichier informatisé est lié avec d'autres fichiers européens de même nature (ex. ECRIS)

[X] Le contenu est directement accessible par voie informatique aux juges et/ou procureurs (ex. interopérabilité avec le SGA)

[X] Le contenu est directement accessible à des fins autres que pénales (ex. en matières civile et administrative)

[X] Le fichier contient des informations relatives aux condamnations des ressortissants de pays tiers ou d'apatrides

Commentaires

062-37. Existe-t-il un système de gestion électronique des documents dans les greffes des tribunaux ?

(X) Oui

() Non

Commentaire : Si oui, veuillez apporter des précisions sur les objectifs et les utilisations de ce système. (Voir commentaire général)

062-38. En complément des outils déjà listés dans la section IT de ce questionnaire, votre système judiciaire utilise-t-il autres outils TIC innovants ?

() Oui

(X) Non

Commentaire : Si oui, veuillez lister et décrire ces outils.

3.6. Performance et évaluation

3.6.1 Politiques nationales déclinées dans les tribunaux / les services du ministère public

066. Existe-t-il des normes de qualité définies pour le système judiciaire au niveau national (existe-t-il un système de qualité et/ou une politique de qualité de la justice) ?

() Oui

(X) Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

067. Existe-t-il des personnels spécialisés responsables de la mise en œuvre de ces normes de qualité élaborées au niveau national?

	Oui / Non
dans les tribunaux	() Oui (X) Non
dans les services du ministère public	() Oui (X) Non

Commentaires

3.6.2 Mesure de l'activité des tribunaux / services du ministère public au moyen des objectifs de performance et de qualité

070. Existe-t-il un système de suivi régulier des activités des tribunaux (performance et qualité) :

[X] nombre de nouvelles affaires

[X] durée des procédures (délais)

[X] nombre d'affaires terminées

[X] nombre d'affaires pendantes

[X] stocks d'affaires

[] productivité des juges et des personnels des tribunaux

[] satisfaction du personnel des tribunaux

[] satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les tribunaux)

[] coûts des procédures judiciaires

[] nombre de recours

[X] taux de recours

[X] clearance rate

[X] disposition time

autre (veuillez préciser) :

Commentaires

070-1. Existe-t-il un système de suivi régulier des activités des services du ministère public (performance et qualité) :

- nombre de nouvelles affaires
- durée des procédures (délais)
- nombre d'affaires terminées
- nombre d'affaires pendantes
- stocks d'affaires
- productivité des procureurs et des personnels des ministères publics
- satisfaction du personnel des services du ministère public
- satisfaction des usagers (au regard des services rendus par le ministère public)
- coûts des procédures judiciaires
- clearance rate
- disposition time
- pourcentage de condamnations et d'acquittements
- autre (veuillez préciser) :

Commentaires

071. Existe-t-il un mécanisme permettant de suivre le nombre d'affaires pendantes et les affaires qui ne sont pas traitées dans un délai raisonnable (arriéré):

- en matière civile
- en matière pénale
- en matière administrative

Commentaires

072. Existe-t-il un mécanisme permettant de surveiller les temps morts durant les procédures judiciaires ?

	Oui (Si oui, veuillez préciser)	Non
dans les tribunaux	<input checked="" type="checkbox"/> calendrier de procédure dans tous les dossiers	<input type="checkbox"/>
dans les services du ministère public	<input checked="" type="checkbox"/> révision régulière des procédures sous l'autorité du ministère public	<input type="checkbox"/>

Commentaires

073. Existe-t-il un système d'évaluation régulière de la performance des tribunaux basé sur les indicateurs de suivi de la question 70 ?

() Oui

(X) Non

Commentaires

073-0. Si oui, veuillez préciser à quelle fréquence:

() Annuelle

() Moins fréquente

() Plus fréquente

Commentaires - Si « Moins fréquente » ou « Plus fréquente », veuillez préciser :

073-1. Cette évaluation de l'activité du tribunal est-elle utilisée pour l'allocation ultérieure des ressources au sein de ce tribunal ?

() Oui

(X) Non

Commentaires

073-2. Si oui, quelles mesures sont prises (plusieurs réponses possibles) ?

[] Identification des causes de l'amélioration ou de la détérioration de la performance

[] Réaffectation des ressources (ressources humaines/financières en fonction de la performance)

[] Réorganisation des procédures internes pour accroître l'efficacité

[] Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

073-3. Existe-t-il un système d'évaluation régulière de la performance des services du ministère public basé sur les indicateurs de suivi de la question 70-1 ?

() Oui

(X) Non

Commentaires

073-4. Si oui, veuillez préciser à quelle fréquence ?

() Annuelle

() Moins fréquente

() Plus fréquente

Commentaires - Si l'évaluation est «moins fréquente » ou «plus fréquente », veuillez préciser :

073-5. Cette évaluation de l'activité des services du ministère public est-elle utilisée pour l'allocation ultérieure des ressources au sein des services du ministère public ?

() Oui

(X) Non

Commentaires

073-6. Si oui, quelles mesures sont prises (réponses multiples possibles) ?

- Identification des causes de l'amélioration ou de la détérioration de la performance
- Réaffectation des ressources (ressources humaines/financières en fonction de la performance)
- Réorganisation des procédures internes pour accroître l'efficacité
- Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

=

079. Quelle est l'autorité chargée d'évaluer la performance des tribunaux (réponses multiples possible) ?

- Conseil Supérieur de la Magistrature
- Ministère de la Justice
- Organe d'inspection
- Cour Suprême
- Organe d'audit externe
- Autre (veuillez préciser) :chef de juridiction

Commentaires

079-1. Quelle est l'autorité chargée d'évaluer la performance des services du ministère public (plusieurs réponses possibles) ?

- Conseil supérieur des procureurs
- Ministère de la Justice
- Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique
- Procureur général /Procureur de la République
- Organe d'audit externe
- Autre (veuillez préciser) :procureur général

Commentaires

3.6.3 Information sur l'activité des tribunaux / des services du ministère public

080. Existe-t-il une institution centralisée responsable de la collecte de données statistiques concernant le fonctionnement des tribunaux ?

- Oui (veuillez préciser le nom et les coordonnées de cette institution) :direction des services judiciaires
- Non

Commentaires

080-1. Les statistiques sur le fonctionnement de chaque tribunal sont-elles publiées ?

- Oui, sur internet (veuillez indiquer le lien)www.legimonaco.mc
- Non, seulement en interne (sur un site intranet)
- Non

=

080-2. Existe-t-il une institution centralisée responsable de la collecte de données statistiques concernant le fonctionnement des services du ministère public?

(X) Oui (veuillez préciser le nom et les coordonnées de cette institution) :direction des services judiciaires

() Non

Commentaires

080-3. Les statistiques sur le fonctionnement de chaque service du ministère public sont-elles publiées ?

(X) Oui, sur internet (veuillez indiquer le lien)www.legimonaco.mc

() Non, seulement en interne (sur un site intranet)

() Non

Commentaires

=

081. Les tribunaux individuels doivent-ils établir un rapport annuel d'activités (qui présente par exemple le nombre d'affaires terminées, d'affaires pendantes, le nombre de juges et de personnels administratifs, les objectifs à atteindre et une évaluation de l'activité) ?

(X) Oui

() Non

Commentaire - Si oui, veuillez décrire le contenu du rapport et son public (c'est-à-dire à qui le rapport est principalement destiné) :

081-1. Si oui, veuillez préciser sous quelle forme ce rapport est diffusé:

[] Internet

[X] Intranet

[X] Diffusion papier

Commentaires

081-2. Si oui, veuillez préciser la fréquence à laquelle le rapport est diffusé :

(X) Annuelle

() Moins fréquente

() Plus fréquente

Commentaires

=

081-3. Les services du ministère public doivent-ils établir un rapport annuel d'activités (qui présente par exemple des données sur le nombre d'affaires nouvelles, le nombre de décisions, le nombre de procureurs et de personnel administratif, les objectifs à atteindre et une évaluation de

l'activité) ?

(X) Oui

() Non

Commentaire - Si oui, veuillez décrire le contenu du rapport et son public (c'est-à-dire à qui le rapport est principalement destiné) :

081-4. Si oui, veuillez préciser sous quelle forme ce rapport est diffusé:

[] Internet

[X] Intranet

[X] Diffusion papier

Commentaires

081-5. Si oui, veuillez préciser la fréquence à laquelle le rapport est diffusé :

(X) Annuelle

() Moins fréquente

() Plus fréquente

Commentaires

3.6.4 Performance et évaluation des juges et des procureurs



083. Existe-t-il des objectifs quantitatifs de performance définis pour chaque juge (par exemple le nombre d'affaires résolues en un mois ou une année) ?

() Oui

(X) Non

Commentaires

083-1. Veuillez préciser qui fixe ces objectifs pour chaque juge :

[] Pouvoir exécutif (par exemple le ministère de la Justice)

[] Pouvoir législatif

[] Pouvoir judiciaire (par exemple le Conseil supérieur de la magistrature, la Cour suprême)

[] Président de la juridiction

[] Autre (veuillez préciser) :

[X] NAP

Commentaires

083-1-1. Quelles sont les conséquences pour un juge si ces objectifs n'ont pas été atteints ?

Les conséquences

En dehors d'une procédure disciplinaire	<input type="checkbox"/> Avertissement par le président du tribunal <input type="checkbox"/> Réduction temporaire de la rémunération <input type="checkbox"/> Prise en compte dans l'évaluation individuelle <input type="checkbox"/> Autre, veuillez préciser : [Comment]
Dans le cadre d'une procédure disciplinaire	<input type="checkbox"/> Avertissement par le président du tribunal <input type="checkbox"/> Réduction temporaire de la rémunération <input type="checkbox"/> Prise en compte dans l'évaluation individuelle <input type="checkbox"/> Autre, veuillez préciser : [Comment]
-	<input type="checkbox"/> Aucune conséquence
-	<input checked="" type="checkbox"/> NAP (pas d'objectifs définis)

Commentaires

114. Existe-t-il un système d'évaluation individuelle de l'activité professionnelle du juge ?

	Existence d'un système d'évaluation individuelle de l'activité professionnelle du juge ?
Quantitative	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Qualitative	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Commentaire : Veuillez préciser les critères sur lesquels est basée cette évaluation, l'autorité compétente pour effectuer l'évaluation, les buts dans lesquels les résultats de l'évaluation sont utilisés :

114-1. Veuillez préciser la fréquence de cette évaluation :

- Annuelle
 Moins fréquente
 Plus fréquente
 Différentes fréquences utilisées, veuillez préciser :
 NAP

=

083-2. Existe-t-il des objectifs quantitatifs de performance définis pour chaque procureur (par exemple le nombre d'affaires résolues en un mois ou une année) ?

- Oui
 Non

Commentaires

083-3. Veuillez préciser qui fixe ces objectifs pour chaque procureur :

- Pouvoir exécutif (par exemple le ministère de la Justice)
- Procureur général /Procureur de la République
- Conseil supérieur des procureurs
- Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique
- Autre (veuillez préciser) :
- NAP

Commentaires

083-3-1. Quelles sont les conséquences pour un procureur si ces objectifs n'ont pas été atteints ?

	Les conséquences
En dehors d'une procédure disciplinaire	<input type="checkbox"/> Avertissement par le chef du service du ministère public <input type="checkbox"/> Réduction temporaire de la rémunération <input type="checkbox"/> Prise en compte dans l'évaluation individuelle <input type="checkbox"/> Autre, veuillez préciser : [Comment] <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Dans le cadre d'une procédure disciplinaire	<input type="checkbox"/> Avertissement par le chef du service du ministère public <input type="checkbox"/> Réduction temporaire de la rémunération <input type="checkbox"/> Prise en compte dans l'évaluation individuelle <input type="checkbox"/> Autre, veuillez préciser : [Comment] <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Aucune conséquence	<input type="checkbox"/> Aucune conséquence <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

120. Existe-t-il un système d'évaluation individuelle de l'activité professionnelle du procureur ?

	Existence d'un système d'évaluation individuelle de l'activité professionnelle du procureur ?
Quantitative	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Qualitative	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Commentaire : Veuillez préciser les critères sur lesquels est basée cette évaluation, l'autorité compétente pour effectuer l'évaluation, les buts dans lesquels les résultats de l'évaluation sont utilisés :

120-1. Veuillez préciser la fréquence de cette évaluation :

- () Annuelle
 (X) Moins fréquente
 () Plus fréquente
 () Différentes fréquences utilisées, veuillez préciser :
 [] NAP

Commentaires

C4. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Direction des Services Judiciaires

4. Procès équitable

4.1. Principes

4.1.1 Principes du procès équitable



084. Pourcentage de jugements par défaut de première instance en matière pénale (affaires dans lesquelles le suspect n'est ni présent ni représenté par un avocat durant l'audience) ?

- [13]
 [] NA
 [] NAP

Commentaires - Veuillez indiquer la méthode de calcul utilisée : faible nombre de procédures

085. Existe-t-il une procédure permettant la récusation effective d'un juge si une partie estime qu'il n'est pas impartial ?

- (X) Oui
 () Non

Commentaires - Veuillez brièvement préciser:

085-1. Si oui, quels sont :

	-
Nombre total de procédures de récusation initiées au cours de l'année de référence	0 [] NA [] NAP
Nombre total de récusations prononcées au cours de l'année de référence	0 [] NA [] NAP

Commentaire - Veuillez brièvement préciser :

086. Existe-t-il dans votre pays un système de suivi des violations relatives à l'article 6 de la

Convention européenne des droits de l'homme ?

Pour les procédures civiles (non-exécution)

Pour les procédures civiles (durée)

Pour les procédures pénales (durée)

NAP

Commentaires - Veuillez préciser quelles sont les modalités de ce dispositif de suivi (information sur les violations constatées par la Cour européenne des droits de l'homme au niveau de l'Etat / au niveau des tribunaux ; mise en place de dispositifs internes pour prévenir d'autres violations (similaires) et s'il permet de mesurer une évolution des violations constatées) :

086-1. Existe-t-il dans votre pays une possibilité de réexamen/réouverture de l'affaire après un constat de violation de la Convention européenne des droits de l'homme par la Cour européenne des droits de l'homme ?

Pour les affaires civiles

Pour les affaires pénales

Pour les affaires administratives

NAP

Commentaires

D1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Direction des Services Judiciaires

4.2. Durée des procédures

4.2.1 Informations générales

087. Existe-t-il des procédures spécifiques pour les affaires urgentes :

en matière civile

en matière pénale

en matière administrative

Il n'y a pas de procédure spécifique pour les affaires urgentes

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

088. Existe-t-il des procédures simplifiées :

en matière civile (petits litiges)

en matière pénale (infractions mineures)

en matière administrative

Il n'y a pas de procédure simplifiée

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

088-1. Pour ces procédures simplifiées, les juges peuvent-ils rendre des jugements oralement, accompagnés du dispositif écrit, et sans la motivation complète du jugement ?

- affaires civiles
 affaires pénales
 affaires administratives

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

089. Les tribunaux et les avocats ont-ils la possibilité de conclure des accords sur les modalités de traitement des affaires (présentation des dossiers, fixation des délais accordés aux avocats pour soumettre leurs conclusions etc) ?

	Oui	Non
Accord sur les modalités en général	(X)	()
Accord pour les affaires spécifiques	(X)	()

Commentaires

4.2.2 Gestion des flux d'affaires – première instance



091. Tribunaux de 1ère instance : nombre d'affaires "autres que pénales"

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 1ère instance
Nombre total d'affaires "autres que pénales" (1 + 2 + 3 + 4)	1 171 [] NA [] NAP	1 924 [] NA [] NAP	2 037 [] NA [] NAP	1 058 [] NA [] NAP	283 [] NA [] NAP
1. Affaires civiles (et commerciales) contentieuses (dont les affaires contentieuses relatives à l'exécution, si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3)	893 [] NA [] NAP	776 [] NA [] NAP	823 [] NA [] NAP	846 [] NA [] NAP	277 [] NA [] NAP
2. Affaires non contentieuses (2.1+2.2+2.3)	275 [] NA [] NAP	619 [] NA [] NAP	689 [] NA [] NAP	205 [] NA [] NAP	6 [] NA [] NAP

2.1. Affaires civiles (et commerciales) générales non contentieuses, par exemple des créances incontestées, de requêtes en changement de nom, les affaires non contentieuses relatives à l'exécution etc. (si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3 ; sans les affaires non contentieuses relatives à un registre et/ou autres affaires, v. catégories 2.2 et 2.3)	183 [] NA [] NAP	528 [] NA [] NAP	582 [] NA [] NAP	129 [] NA [] NAP	3 [] NA [] NAP
2.2. Affaires liées aux registres (2.2.1+2.2.2+2.2.3)	92 [] NA [] NAP	91 [] NA [] NAP	107 [] NA [] NAP	76 [] NA [] NAP	3 [] NA [] NAP
2.2.1. Affaires non contentieuses relatives au registre foncier	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2.2.2. Affaires non contentieuses relatives au registre du commerce	92 [] NA [] NAP	91 [] NA [] NAP	107 [] NA [] NAP	76 [] NA [] NAP	3 [] NA [] NAP
2.2.3. Autres affaires liées aux registres	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2.3. Autres affaires non contentieuses	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
3. Affaires administratives	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
4. Autres affaires	3 [] NA [] NAP	529 [] NA [] NAP	525 [] NA [] NAP	7 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP

Commentaires le volume des affaires est faible, une augmentation circonstancielle a immédiatement un impact statistique

092. Si les tribunaux traitent des "affaires civiles (et commerciales) non contentieuses", veuillez indiquer les catégories incluses :

093. Si "autres affaires", veuillez indiquer les catégories incluses :

094. Tribunaux de 1ère instance : nombre d'affaires pénales.

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 1ère instance
Nombre total d'affaires pénales (1+2+3)	102 [] NA [] NAP	446 [] NA [] NAP	458 [] NA [] NAP	90 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Infractions graves	101 [] NA [] NAP	317 [] NA [] NAP	328 [] NA [] NAP	90 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Infractions mineures	1 [] NA [] NAP	129 [] NA [] NAP	130 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
3. Autres affaires pénales	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Commentaire - Si vous ne pouvez pas faire la distinction entre les infractions mineures et les infractions graves (selon les définitions de la CEPEJ), veuillez apporter des précisions sur les affaires reportées dans ces catégories. Si « Autres affaires pénales », veuillez préciser : le volume des affaires est faible, une augmentation circonstancielle a immédiatement un impact statistique

4.2.3 Gestion des flux d'affaires – seconde instance



097. Tribunaux de 2ème instance (appel) : Nombre d'affaires « autres que pénales »

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 2ème instance
Nombre total d'affaires "autres que pénales" (1 + 2 + 3 + 4)	220 [] NA [] NAP	159 [] NA [] NAP	171 [] NA [] NAP	208 [] NA [] NAP	34 [] NA [] NAP
1. Affaires civiles (et commerciales) contentieuses (dont les affaires contentieuses relatives à l'exécution, si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3)	193 [] NA [] NAP	125 [] NA [] NAP	124 [] NA [] NAP	194 [] NA [] NAP	34 [] NA [] NAP
2. Affaires non contentieuses (2.1+2.2+2.3)	27 [] NA [] NAP	34 [] NA [] NAP	47 [] NA [] NAP	14 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP

2.1. Affaires civiles (et commerciales) générales non contentieuses, par exemple des créances incontestées, de requêtes en changement de nom, les affaires non contentieuses relatives à l'exécution etc. (si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3 ; sans les affaires non contentieuses relatives à un registre et/ou autres affaires, v. catégories 2.2 et 2.3)	27 [] NA [] NAP	34 [] NA [] NAP	47 [] NA [] NAP	14 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
2.2. Affaires liées aux registres (2.2.1+2.2.2+2.2.3)	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
2.2.1. Affaires non contentieuses relatives au registre foncier	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2.2.2. Affaires non contentieuses relatives au registre du commerce	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
2.2.3. Autres affaires liées aux registres	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2.3. Autres affaires non contentieuses	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
3. Affaires administratives	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
4. Autres affaires	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Commentaires - Si « autres affaires », veuillez préciser. -en matière civile, une série de 29 affaires civiles similaires pour lesquelles les parties sont en négociations impactent le stock d'affaires de plus de deux ans

-les autres variations sont importantes en pourcentage, mais concernent de faibles volumes et ne sont pas révélatrices de tendances

098. Tribunaux de 2ème instance (appel) : nombre d'affaires pénales.

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 2ème instance
Nombre total d'affaires pénales (1+2+3)	43 [] NA [] NAP	95 [] NA [] NAP	99 [] NA [] NAP	39 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP

1. Infractions graves	43 [] NA [] NAP	95 [] NA [] NAP	99 [] NA [] NAP	39 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
2. Infractions mineures	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
3. Autres affaires pénales	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Commentaire - Si vous ne pouvez pas faire la distinction entre les infractions mineures et les infractions graves (selon les définitions de la CEPEJ), veuillez apporter des précisions sur les affaires reportées dans ces catégories. Si « Autres affaires pénales », veuillez préciser :

4.2.4 Gestion des flux d'affaires – Cour suprême



099. Cour suprême : nombre d'affaires « autres que pénales »

	Affaires pendants au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendants au 31 décembre année de réf.	Affaires pendants depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant la Cour suprême
Nombre total d'affaires "autres que pénales" (1 + 2 + 3 + 4)	40 [] NA [] NAP	61 [] NA [] NAP	71 [] NA [] NAP	30 [] NA [] NAP	1 [] NA [] NAP
1. Affaires civiles (et commerciales) contentieuses (dont les affaires contentieuses relatives à l'exécution, si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3)	15 [] NA [] NAP	26 [] NA [] NAP	33 [] NA [] NAP	8 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
2. Affaires non contentieuses (2.1+2.2+2.3)	2 [] NA [] NAP	5 [] NA [] NAP	7 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
2.1. Affaires civiles (et commerciales) générales non contentieuses, par exemple des créances incontestées, de requêtes en changement de nom, les affaires non contentieuses relatives à l'exécution etc. (si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3 ; sans les affaires non contentieuses relatives à un registre et/ou autres affaires, v. catégories 2.2 et 2.3)	2 [] NA [] NAP	5 [] NA [] NAP	7 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP

2.2. Affaires liées aux registres (2.2.1+2.2.2+2.2.3)	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
2.2.1. Affaires non contentieuses relatives au registre foncier	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2.2.2. Affaires non contentieuses relatives au registre du commerce	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
2.2.3. Autres affaires liées aux registres	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2.3. Autres affaires non contentieuses	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
3. Affaires administratives	23 [] NA [] NAP	30 [] NA [] NAP	31 [] NA [] NAP	22 [] NA [] NAP	1 [] NA [] NAP
4. Autres affaires	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Commentaires - Si « autres affaires », veuillez préciser. faibles volumes, d'où d'importantes variations en pourcentage

099-1. Existe-t-il une procédure d'irrecevabilité manifeste au niveau de la Cour suprême?

() Oui, veuillez indiquer le nombre d'affaires classées par cette procédure

(X) Non

Commentaires

100. Cour suprême: nombre d'affaires pénales.

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant la Cour suprême
Nombre total d'affaires pénales (1+2+3)	14 [] NA [] NAP	19 [] NA [] NAP	22 [] NA [] NAP	11 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
1. Infractions graves	14 [] NA [] NAP	19 [] NA [] NAP	22 [] NA [] NAP	11 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
2. Infractions mineures	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
3. Autres affaires pénales	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP

Commentaire - Si vous ne pouvez pas faire la distinction entre les infractions mineures et les infractions graves (selon les définitions de la CEPEJ), veuillez apporter des précisions sur les affaires reportées dans ces catégories. Si « Autres affaires pénales », veuillez préciser : Pour l'exercice 2020, une seule information judiciaire avec plusieurs inculpés avait généré plus de 20 recours en cassation. Ceux-ci ayant

été purgés, les volumes ont mathématiquement baissé. Les écarts en pourcentage sont importants, mais sur de très faibles volumes.

4.2.5 Gestion des flux d'affaires et durées – affaires spécifiques

101. Nombre d'affaires contentieuses spécifiques reçues et traitées par les tribunaux de 1ère instance.

	Affaires pendants au 1er janvier année de réf.	Affaires nouvelles	Affaires terminées	Affaires pendants au 31 décembre année de réf.	Affaires pendants depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 1ère instance
Divorce contentieux	38 [] NA [] NAP	21 [] NA [] NAP	13 [] NA [] NAP	46 [] NA [] NAP	12 [] NA [] NAP
Licenciement	83 [] NA [] NAP	50 [] NA [] NAP	87 [] NA [] NAP	46 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Faillite	[X] NA [] NAP	22 [] NA [] NAP	13 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Vol avec violence	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	[] NA [X] NAP
Homicide volontaire	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP

Commentaires s'agissant des licenciements, la résolution de 2 séries d'affaires similaires explique le nombre important d'affaires terminées. Pour les autres variations, elles sont importantes en pourcentage mais concernent des faibles volumes

=

101-0. Nombre d'affaires relatives aux demandeurs d'asile et au droit de l'entrée et du séjour des étrangers.

	Affaires pendants au 1er janvier année de réf.	Affaires nouvelles	Affaires terminées	Affaires pendants au 31 décembre année de réf.	Affaires pendants depuis plus de 2 ans
Affaires relatives aux demandeurs d'asile (statut de réfugié en application de la Convention de Genève de 1951)	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
Affaires relatives au droit de l'entrée et du séjour des étrangers	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP

Commentaires

101-1. Pouvez-vous décrire succinctement le dispositif de votre pays traitant des recours relatifs :

aux demandeurs d'asile (statut de réfugié en application de la Convention de Genève de 1951) et au droit de l'entrée et du séjour des étrangers :

. Monaco est partie à la convention de Genève (ordonnance souveraine n°996 du 2 août 1954).

A ce jour, une trentaine de réfugiés résident en Principauté, soit un réfugié pour mille habitants sur un territoire de 2KM2. I/ S'agissant des demandes d'asile, deux cas de figure peuvent se présenter : a)- un individu formule une demande d'asile depuis son pays de résidence ou depuis Monaco. Il est à noter qu'il est extrêmement rare qu'un demandeur d'asile arrive directement à Monaco, compte tenu de la situation géographique de la Principauté, enclavée dans l'espace Schengen ; b)- un requérant d'asile peut déjà bénéficier du statut de réfugié dans le pays d'accueil dans lequel il se trouve. Si estime que ses conditions d'accueil ne répondent pas à ses demandes, il peut souhaiter s'établir à Monaco. Dans ce cas il s'agit d'une «réinstallation », le dossier est présenté par le HCR. II/ S'agissant de la procédure, qu'il s'agisse d'une demande d'asile proprement dite ou d'une « réinstallation », la procédure reste la même :

a)le Ministre d'Etat saisit l'OFPPRA et transmet le dossier pour instruction et avis simple, si le Gouvernement Princier juge la demande justifiée ;

b)une fois l'avis rendu, la décision Souveraine est alors notifiée aux demandeurs ;

c)la décision est notifiée par le département des Relations Extérieures et de la Coopération de Monaco au HCR et à l'OFPPRA ;

d)en cas d'accord seulement, la décision est également notifiée au Département de l'Intérieur ainsi qu'à l'Ambassade de France à Monaco, en vue d'instruire la demande de visa d'établissement pour Monaco.

Dans le cas d'une demande d'asile, le voyage est organisé et est à la charge des demandeurs. Dans le cas d'une « réinstallation », le voyage est organisé par le HCR et pris en charge par Monaco. Dans les deux cas, les Départements sont informés des décisions prises. Concernant l'accueil de réfugiés sur le territoire, il revient au Secrétariat Général du Gouvernement de délivrer un titre de circulation et au Département de l'Intérieur, par le biais de la Direction de la Sûreté Publique, d'établir un titre de séjour à cet effet. Ainsi, la décision d'octroyer ou non l'asile est prise uniquement par les autorités monégasques. En cas de refus, l'intéressé peut exercer un recours devant le Tribunal Suprême monégasque, compétent en la matière. III/S'agissant de la procédure de coopération avec l'OFPPRA, le principe de la consultation de l'OFPPRA peut s'apprécier au regard des stipulations de la convention de voisinage franco-monégasque du 18 mai 1963. L'article 2 de cette convention indique que : « Le Gouvernement Princier s'engage à maintenir sa législation sur l'entrée, le séjour et l'établissement des étrangers en harmonie avec la législation française en la matière ». Il peut être également apprécié au regard de la Convention du 8 novembre 2005, destinée à adapter et à approfondir la coopération administrative dans ce domaine. Sous ce cadre général d'entraide administrative, et comme suite à l'adhésion de la Principauté à la Convention relative au statut des réfugiés de 1951, la question particulière de la gestion des demandes d'asile est régie par un échange de lettres datant de 1955, qui prévoit que la Principauté puisse solliciter l'OFPPRA pour l'appuyer dans l'instruction de ces demandes. L'OFPPRA est sollicité pour mener une enquête et rendre un avis consultatif, les autorités monégasques prenant la décision finale. IV/ la mesure de refoulement est prévue par l'article 22 de l'Ordonnance Souveraine n° 3.153 du 19 mars 1964 relative aux conditions d'entrée et de séjour. Cette mesure est un acte administratif individuel motivé, pris à l'encontre de toute personne étrangère, résidente ou non. En tout état de cause, le demandeur n'est pas éloigné. Dans l'absolu, il devra demander un visa de circulation C pour se maintenir et se déplacer dans l'espace Schengen auprès des autorités françaises ou solliciter l'asile. Au-delà de trois mois de séjour, il devra demander un visa D Schengen. V/S'agissant des données relatives aux nombres d'appel à des ordres d'expulsion depuis 2011, 13 recours ont eu lieu devant le Tribunal Suprême, formés contre des mesures de refoulement du territoire monégasque, dont un accompagné d'une demande de sursis à exécution.

101-2. Nombre d'affaires d'abus sexuels d'enfants et de pornographie infantile reçues et traitées par les tribunaux de 1ère instance.

	Affaires pendantes au 1 ^{er} janvier année de réf.	Affaires nouvelles	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 1 ^{ère} instance
Abus sexuels d'enfants	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
Pornographie infantile	0 [] NA [] NAP	2 [] NA [] NAP	2 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP

Commentaire - Veuillez expliquer les définitions juridiques de ces catégories d'infractions dans votre système :

102. Pourcentage des décisions ayant fait objet d'un appel, durée moyenne des procédures et pourcentage d'affaires pendantes depuis plus de 3 ans pour toutes les instances, concernant des affaires contentieuses spécifiques. La durée moyenne des procédures est calculée à partir de l'introduction du recours jusqu'au prononcé du jugement, sans tenir compte de la phase d'instruction en matière pénale, ainsi que de la phase d'exécution.

	% des décisions ayant fait l'objet d'un appel	Durée moyenne en 1 ^{ère} instance (en jours)	Durée moyenne en 2 ^{ème} instance (en jours)	Durée moyenne en 3 ^{ème} instance (en jours)	Durée moyenne de la procédure complète (en jours)	% d'affaires pendantes depuis plus de 3 ans, pour toutes les instances
Affaires civiles et commerciales contentieuses	_____ Autorisation de décimales : 2 [X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	_____ Autorisation de décimales : 2 [X] NA [] NAP
Divorce contentieux	_____ Autorisation de décimales : 2 22 [] NA [] NAP	684 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	_____ Autorisation de décimales : 2 [X] NA [] NAP
Licenciement	_____ Autorisation de décimales : 2 27 [] NA [] NAP	711 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	_____ Autorisation de décimales : 2 7 [] NA [] NAP
Faillite	_____ Autorisation de décimales : 2 0 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	_____ Autorisation de décimales : 2 [] NA [X] NAP

Vol avec violence	_____ Autorisation de décimales : 2 0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	_____ Autorisation de décimales : 2 <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Homicide volontaire	_____ Autorisation de décimales : 2 0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	_____ Autorisation de décimales : 2 0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

104. Comment est calculée la durée moyenne des procédures pour les six catégories d'affaires de la question 102? Veuillez décrire la méthode de calcul.

. L'outil informatique ne permet le calcul précis que dans les catégories renseignées, en fonction de la note explicative. NA a été renseigné pour les autres catégories.

4.2.6 Gestion des flux d'affaires – ministère public

105. Veuillez décrire le rôle et les attributions du procureur dans la procédure pénale (plusieurs réponses possibles) :

- diriger ou superviser les enquêtes
- quand cela est nécessaire, saisir le juge pour qu'il ordonne des mesures d'enquêtes
- porter une accusation
- soumettre l'affaire au tribunal
- proposer une peine au juge
- faire appel
- superviser la procédure d'exécution
- classer l'affaire sans suite, sans avoir besoin d'obtenir une décision d'un juge (observer la cohérence avec la question 36 !)
- clore l'affaire par une sanction ou une mesure imposée ou négociée sans décision d'un juge
- autres attributions significatives (veuillez préciser) : voir commentaires généraux

Commentaires

106. Le procureur a-t-il également un rôle dans les affaires suivantes :

- affaire civiles
- affaires administratives
- affaires de faillite

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

=

107. Procureurs : Nombre total d'affaires pénales en 1ère instance

	Nombre d'affaires
1. Affaires pendantes au 1er janvier de l'année de référence	325 [] NA [] NAP
2. Affaires nouvelles/reçues	1 541 [] NA [] NAP
3. Affaires traitées (3.1+3.2+3.3+3.4)	1 256 [] NA [] NAP
3.1. Classées pendant l'année de référence (3.1.1+3.1.2+3.1.3+3.1.4)	730 [] NA [] NAP
3.1.1. Classées par le procureur parce que l'auteur n'a pas pu être identifié	195 [] NA [] NAP
3.1.2 Classées par le procureur en raison d'une absence de constat d'infraction ou en raison d'une situation juridique particulière	273 [] NA [] NAP
3.1.3 Classées sans suite par le procureur pour raison d'opportunité	262 [] NA [] NAP
3.1.4 Classement pour d'autres raisons	[] NA [X] NAP
3.2. Terminées par une sanction ou par une mesure imposée ou négociée par le procureur	98 [] NA [] NAP
3.3. Affaires portées devant les tribunaux	428 [] NA [] NAP
4. Affaires pendantes au 31 décembre de l'année de référence	610 [] NA [] NAP

Commentaires Il y a eu moins d'affaires traitées du fait du changement d'effectifs au sein du Parquet Général. Il y a également eu une augmentation du choix de politique pénale de classer en opportunité.

107-1. Si la procédure du plaider coupable existe, combien d'affaires ont été terminées par le biais de cette procédure ?

	Total	Infractions graves	Infractions mineures
Nombre total de procédures du plaider coupable	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Avant la procédure judiciaire principale devant les tribunaux	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Pendant la procédure judiciaire principale

NA
 NAP

NA
 NAP

NA
 NAP

Commentaires

109. Les données communiquées dans le cadre de la Q107 incluent-elles le contentieux routier ?

Oui

Non

Commentaires

D2. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Parquet Général

5.Carrière des juges et procureurs

5.1.Recrutement et promotion

5.1.1Recrutement et promotion des juges

110. Comment les juges sont-ils recrutés ?

par concours (concours ouvert)

par une procédure de recrutement pour des professionnels du droit

autre (veuillez préciser) :

Commentaires

110-1. Veuillez décrire brièvement la/les procédure(s) de recrutement des juges dans votre pays :

..

110-2. Quels sont les conditions de recrutement des juges (plusieurs réponses possibles) ?

Age

Nationalité

Capacités physiques/psychologiques

Etudes générales en droit

Etudes avancées en droit (Master, Doctorat)

Années d'expérience pertinentes

Stage/fonctions judiciaires au sein des tribunaux

- Validation d'un examen étatique général en droit
- Validation d'un examen spécifique pour les juges
- Casier judiciaire vierge
- Langues étrangères
- Conditions personnelles (relatives à l'intégrité)
- Autres
- NAP

Commentaire - Si « autres », veuillez préciser :

110-3. Dans le cadre de ces recrutements, veuillez indiquer le nombre de candidats aux fonctions de juge ainsi que le nombre de recrutements effectivement effectués au cours de l'année de référence :

	Total	Hommes	Femmes
Nombre de candidats	9 <input type="checkbox"/> NA	4 <input type="checkbox"/> NA	5 <input type="checkbox"/> NA
Nombre de personnes recrutées	3 <input type="checkbox"/> NA	1 <input type="checkbox"/> NA	2 <input type="checkbox"/> NA

Commentaires

110-4. Si le nombre de candidats a connu une baisse ces dernières années, avez-vous adopté des mesures pour y remédier ?

- Oui
- Non

Commentaires

110-5. Si oui, veuillez préciser quelles mesures ont été mises en place :

- Augmentation des salaires
- Autres incitations financières
- Amélioration des conditions de travail
- Diminution de la charge de travail au début de la carrière
- Autres adaptations dans le cadre de l'intégration des nouveaux juges
- Autres

Commentaire : Si « autres », veuillez préciser :

=

111. Autorité(s) responsable(s) pour le recrutement - les juges sont-ils recrutés et nommés, initialement, en début de carrière, par :

- Une instance composée seulement de juges
- Une instance composée seulement de non juges

Une instance / des instances composée(s) de juges et de non-juges

Autre

Commentaire - Veuillez indiquer le nom de l'instance ou des instances responsable(s) de la procédure globale de recrutement et de nomination des juges. S'il existe plusieurs instances impliquées, veuillez décrire leurs rôles respectifs :

111-1. Combien de membres composent cette instance ?

	Total	Hommes	Femmes
Membres	7 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaire - Veuillez préciser quel est le statut de cette instance et qui propose/nomme ses membres :

111-2. Les candidats non sélectionnés peuvent-ils faire appel de la décision de recrutement/nomination ?

Oui

Non

Commentaire - Veuillez préciser la procédure à suivre, l'autorité compétente, le moment d'exercice du droit de recours :

112. La même instance (Q.111) est-elle compétente pour la promotion des juges ?

Oui

Non

Commentaires - Si non, quelle instance est compétente pour la promotion des juges

113. En quoi consiste la procédure de promotion des juges : (plusieurs réponses possibles)

Concours/Examen

Evaluations individuelles précédentes

Autre(s) procédure(s) (entretien professionnel ou autre)

Absence de procédure spécifique

Commentaire - Veuillez préciser comment se déroule la procédure de promotion des juges (en particulier s'il ne s'agit pas d'un concours ou d'un examen) et comment est assurée la publicité des processus de promotion :

113-0. Dans le cadre des procédures de promotion, veuillez indiquer le nombre de candidats ainsi que le nombre de promotions effectivement effectuées au cours de l'année de référence :

	Total	Hommes	Femmes
Nombre de candidats	0 <input type="checkbox"/> NA	0 <input type="checkbox"/> NA	0 <input type="checkbox"/> NA
Nombre de personnes promues	0 <input type="checkbox"/> NA	0 <input type="checkbox"/> NA	0 <input type="checkbox"/> NA

Commentaires

113-1. Veuillez indiquer les critères retenus pour la promotion d'un juge (plusieurs réponses

possibles).

- Les années d'expérience
- Les compétences professionnelles (ou/et la performance qualitative)
- La performance (quantitative)
- Des critères subjectifs (par exemple, l'intégrité, la réputation)
- Autre(s)
- Aucun critère

Commentaires - Veuillez fournir tout commentaire utile concernant le/les critère(s) (en particulier si vous avez coché les cases « performance » ou « autre(s)»):

5.1.2 Statuts, recrutement et promotion des procureurs

115. Quel est le statut du ministère public ?

- Un statut indépendant en tant qu'entité distincte parmi les institutions de l'État
- Fait partie du pouvoir exécutif mais jouit d'une indépendance fonctionnelle (veuillez expliquer brièvement comment et dans quelle mesure)
- Fait partie du pouvoir exécutif (sans indépendance fonctionnelle)
- Fait partie du pouvoir judiciaire mais jouit d'une indépendance fonctionnelle (veuillez expliquer brièvement comment et dans quelle mesure)
- Fait partie du pouvoir judiciaire (sans indépendance fonctionnelle)
- Un modèle mixte (veuillez expliquer)
- Un autre statut (veuillez expliquer)

Commentaire - Le cas échéant, veuillez préciser les garanties objectives de cette indépendance (telles que le financement) et comment ces dernières sont établies (Constitution, législation etc.). De même, si « modèle mixte » ou « autre » veuillez préciser :

115-1. Les instructions spécifiques adressées à un procureur de poursuivre ou de ne pas poursuivre sont-elles prohibées par la loi ou une autre réglementation ?

- Oui
- Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

115-2. Si elles sont prohibées par la loi ou une autre réglementation, des exceptions existent-elles ?

- Oui
- Non
- NAP

Commentaire - Veuillez décrire ces exceptions :

115-3. Quelle autorité peut émettre de telles instructions spécifiques ?

- Procureur général
- Procureur hiérarchiquement supérieur / Chef de service
- Pouvoir exécutif

Autre

NAP

Commentaire - Si « Autre », veuillez préciser : Directeur des Services Judiciaires

115-4. Quelle forme peuvent avoir ces instructions ?

Instruction orale

Instruction orale avec confirmation écrite

Instruction écrite

Autre

NAP

Commentaire - Si « Autre », veuillez préciser :

115-5. Dans ce cas, ces instructions sont-elles :

Délivrées en ayant demandé l'avis préalable du procureur compétent

Obligatoires

Motivées

Enregistrées dans le dossier

Autre

NAP

Commentaire - Si « Autre », veuillez préciser :

115-6. Quelle est la fréquence de ce type d'instructions ?

Exceptionnelles

Occasionnelles

Fréquentes

Systématiques

NAP

Commentaires

115-7. En cas d'instructions, le procureur peut-il s'opposer ou faire rapport à une institution ou à un organisme indépendant ?

Oui

Non

NAP

Commentaire - Si oui, veuillez préciser à quel organisme/institution et veuillez décrire dans quelles conditions :

=

116. Comment sont recrutés les procureurs ?

par concours (concours ouvert)

par une procédure de recrutement pour des professionnels du droit expérimentés (par exemple des avocats expérimentés)

autre (veuillez préciser) :

116-1. Veuillez décrire brièvement la/les procédure de recrutement des procureurs dans votre pays

:

. La procédure de recrutement des procureurs est similaire à la procédure de recrutement des juges.

La procédure de recrutement des magistrats est régie par la loi n° 1.364 du 16 novembre 2009 portant statut de la magistrature et distinguant entre les magistrats monégasques des magistrats détachés par un autre Etat pour exercer des fonctions judiciaires à Monaco. Les articles 27 à 32 de la loi précitée déterminent les conditions du recrutement. Pour les magistrats monégasques, un concours est ouvert par arrêté du Directeur des Services Judiciaires. Le candidat doit être de nationalité monégasque, ne pas être privé de ses droits civils ou politiques, être de bonne moralité, avoir été reconnu physiquement apte à l'exercice de la fonction dans les conditions prévues pour les fonctionnaires de l'Etat, être âgé d'au moins 21 ans accomplis, être titulaire d'un diplôme d'études juridiques sanctionnant une formation au moins égale à quatre années d'études après le baccalauréat, reconnu par l'Etat de délivrance, ou ayant suivi avec succès une formation considérée comme équivalente par le Haut Conseil de la Magistrature (HCM). Par dérogation, les candidats monégasques qui ont satisfait aux épreuves du concours requis pour accéder aux fonctions de magistrat dans un pays membre de l'UE et qui ont exercé ces fonctions pendant 5 ans au moins, sont dispensés du concours. Les candidats reçus sont nommés en qualité de magistrat référendaire et titularisés dans le grade correspondant par ordonnance souveraine, sur le rapport du Directeur des Services Judiciaires établi au vu des résultats du concours et après avis du HCM. Après 2 ans et sur avis conforme du HCM, les magistrats référendaires sont nommés en qualité de juge ou de substitut du procureur général. Le statut de la magistrature monégasque s'applique à tous les magistrats en fonction à Monaco, y compris les magistrats détachés « auprès de la justice monégasque en vertu de conventions ou d'accords internationaux », sauf en ses dispositions incompatibles avec lesdites conventions ou le statut propre des intéressés. Les magistrats français détachés à Monaco ont bien entendu suivi la procédure de sélection et de nomination en vigueur en France au moment de leur accès à la magistrature. Leur nomination en position de détachement à Monaco repose sur l'application d'une convention bilatérale franco-monégasque et répond à une demande d'effectifs des autorités de la Principauté. Les périodes de détachement étaient précédemment de 3 ans renouvelables une fois. Désormais, depuis début 2023, il s'agit d'une période unique de détachement de 5 ans.

116-2. Quels sont les conditions de recrutement des procureurs (plusieurs réponses possibles) ?

- [X] Age
- [X] Nationalité
- [] Capacités physiques/psychologiques
- [] Etudes générales en droit
- [X] Etudes avancées en droit (Master, Doctorat)
- [X] Années d'expérience pertinentes
- [] Stage/fonctions judiciaires au sein des tribunaux
- [] Validation d'un examen étatique général en droit
- [] Validation d'un examen spécifique pour les procureurs
- [X] Casier judiciaire vierge
- [] Langues étrangères
- [X] Conditions personnelles (relatives à l'intégrité)
- [] Autres

Commentaire - Si « autres », veuillez préciser :

116-3. Dans le cadre de ces recrutements, veuillez indiquer le nombre de candidats aux fonctions de procureur ainsi que le nombre de recrutements effectivement effectués au cours de l'année de référence :

	Total	Hommes	Femmes
Nombre de candidats	1 [] NA	1 [] NA	0 [] NA
Nombre de personnes recrutées	1 [] NA	1 [] NA	0 [] NA

Commentaires

116-4. Si le nombre de candidats a connu une baisse ces dernières années, avez-vous adopté des mesures pour y remédier ?

() Oui

(X) Non

Commentaires

116-5. Si oui, veuillez préciser quelles mesures ont été mises en place :

[] Augmentation des salaires

[] Autres incitations financières

[] Amélioration des conditions de travail

[] Diminution de la charge de travail au début de la carrière

[] Autres adaptations dans le cadre de l'intégration des nouveaux procureurs

[] Autres

Commentaire : Si « autres », veuillez préciser

117. Autorité(s) responsable(s) pour le recrutement - les procureurs sont-ils recrutés et nommés, initialement, en début de carrière, par :

[] Une instance composée seulement de procureurs

[] Une instance composée seulement de non procureurs

[X] Une instance composée de procureurs et de non procureurs

[] Autre

Commentaire - Veuillez indiquer le nom de l'instance ou des instances responsable(s) de la procédure globale de recrutement et de nomination des procureurs. S'il y a plusieurs autorités impliquées, veuillez décrire leurs rôles respectifs :

117-1. Combien de membres composent cette instance ?

Total	Hommes	Femmes

Membres	7 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
----------------	------------------------	---------------------	---------------------

Commentaire - Veuillez préciser quel est le statut de cette instance et qui propose/nomme ses membres :

117-2. Les candidats non sélectionnés peuvent-ils faire appel de la décision de recrutement/nomination ?

- () Oui
(X) Non

Commentaire - Veuillez préciser la procédure à suivre, l'autorité compétente, le moment d'exercice du droit de recours :

118. La même instance (Q 117) est-elle compétente pour la promotion des procureurs ?

- (X) Oui
() Non, quelle instance est compétente pour la promotion des procureurs ?

Commentaires

119. En quoi consiste la procédure de promotion des procureurs : (plusieurs réponses possibles)

- [] Concours / Examen
[] Evaluations individuelles précédentes
[X] Autre(s) procédure(s) (entretien professionnel ou autre)
[] Absence de procédure spécifique

Commentaire - Veuillez préciser comment se déroule la procédure de promotion des procureurs (en particulier s'il ne s'agit pas d'un concours ou d'un examen) et comment est assurée la publicité des processus de promotion :

119-1. Dans le cadre des procédures de promotion, veuillez indiquer le nombre de candidats ainsi que le nombre de promotions effectivement effectuées au cours de l'année de référence :

	Total	Hommes	Femmes
Nombre de candidats	0 [] NA	0 [] NA	0 [] NA
Nombre de personnes promues	0 [] NA	0 [] NA	0 [] NA

Commentaires

119-2. Veuillez indiquer les critères retenus pour la promotion d'un procureur :

- [X] Les années d'expérience
[X] Les compétences professionnelles (ou/et la performance qualitative)
[] La performance (quantitative)
[] Des critères subjectifs (par exemple, l'intégrité, la réputation)
[X] Autre(s)
[] Aucun critère

Commentaires - Veuillez préciser tout commentaire utile concernant le/les critère(s) (en particulier si vous avez coché les cases «



5.1.3 Mandat et retraite des juges et procureurs

121. Le mandat des juges est-il à durée indéterminée (à savoir "à vie" = jusqu'à l'âge officiel de la retraite) ?

Oui, veuillez indiquer l'âge de la mise en retraite obligatoire :65

Non

Commentaires - Si oui, existe-t-il des exceptions (ex: la révocation comme sanction disciplinaire) ? Veuillez préciser :

121-1. Un juge peut-il être transféré dans une autre juridiction sans son consentement :

Pour des raisons disciplinaires

Pour des raisons organisationnelles

Pour d'autres raisons (veuillez préciser les modalités et garanties) :

Non

Commentaires NAP

122. Une période probatoire est-elle instaurée pour les juges (par exemple avant d'être nommé à vie) ? Si oui, quelle en est la durée ?

Oui, durée de la période probatoire (en années) :2 ans

Non

Commentaires

123. Le mandat des procureurs est-il à durée indéterminée (à savoir « à vie » = jusqu'à l'âge officiel de la retraite) ?

Oui, veuillez indiquer l'âge de la mise en retraite obligatoire :65 ans

Non

Commentaires - Si oui, existe-t-il des exceptions (la révocation comme sanction disciplinaire) ? Veuillez préciser :

124. Une période probatoire est-elle instaurée pour les procureurs ? Si oui, quelle en est la durée ?

Oui, durée de la période probatoire (en années) :2 ans

Non

Commentaires

125. Si le mandat des juges n'est pas à durée indéterminée (v. question 121), quelle est la durée du mandat (en années) ?

[]

NA

NAP

Commentaires

125-1. Est-il renouvelable ?

- () Oui
 () Non
 NAP

Commentaires

126. Si le mandat des procureurs n'est pas à durée indéterminée (v. question 123), quelle est la durée du mandat (en années) ?

- []
 NA
 NAP

Commentaires

126-1. Est-il renouvelable ?

- () Oui
 Non
 NAP

Commentaires

E1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Direction des Services Judiciaires

5.2. Formation

5.2.1 Formation des juges

127. Types de formations proposées des juges :

	Obligatoire	Facultative	Pas de formation proposée
Formation initiale (par exemple fréquentation d'une école de la magistrature, stage dans un tribunal)	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Formation continue générale	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. juge pour les affaires économiques ou administratives)	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. présidence d'un tribunal)	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non

Formation continue à l'éthique	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Formation continue sur la justice adaptée aux enfants	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Formation continue à l'égalité de genre	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Autre formation continue	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non

Commentaires

128. Fréquence de la formation continue des juges :

	Fréquence de la formation
Formation continue générale	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. juge pour les affaires économiques ou administratives)	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. présidence d'un tribunal)	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue à l'éthique	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue sur la justice adaptée aux enfants	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée

Formation continue à l'égalité de genre	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Autre formation continue	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée

Commentaires - Veuillez fournir toute information concernant la périodicité de la formation continue des juges :

128-1. Avez-vous un nombre minimal de formations obligatoires par juge :

	Par juge
Formation initiale obligatoire – nombre minimal de formations	_____ Valeur numérique minimale autorisée : 0 1 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Formation initiale obligatoire – nombre minimal de jours	_____ Valeur numérique minimale autorisée : 0 730 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Formations continues obligatoires – nombre minimal de formations par année	_____ Valeur numérique minimale autorisée : 0 1 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Formations continues obligatoires – nombre minimal de jours par année	_____ Valeur numérique minimale autorisée : 0 5 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Comments

5.2.2 Formation des procureurs

129. Types de formations proposées aux procureurs :

	Obligatoire	Facultative	Pas de formation proposée
Formation initiale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue générale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. procureur spécialisé en criminalité organisée)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. Procureur Général, administrateur)	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Formation continue à l'éthique	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Formation continue sur la justice adaptée aux enfants	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Formation continue à l'égalité de genre	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Autre formation continue	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non

Commentaires

130. Fréquence de la formation continue des procureurs :

	Fréquence de la formation continue
Formation continue générale	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. procureur spécialisé en criminalité organisée)	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. Procureur Général, administrateur)	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue à l'éthique	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée

Formation continue sur la justice adaptée aux enfants	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue à l'égalité de genre	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Autre formation continue	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée

Commentaires - Veuillez fournir toute information concernant la périodicité de la formation continue des procureurs :

130-1. Avez-vous un nombre minimal de formations obligatoires par procureur :

	Par procureur
Formation initiale obligatoire – nombre minimal de formations	_____ Valeur numérique minimale autorisée : 0 1 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Formation initiale obligatoire – nombre minimal de jours	_____ Valeur numérique minimale autorisée : 0 730 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Formations continues obligatoires – nombre minimal de formations par année	_____ Valeur numérique minimale autorisée : 0 1 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Formations continues obligatoires – nombre minimal de jours par année	_____ Valeur numérique minimale autorisée : 0 5 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Comments

5.2.3 Instituts de formation

131. Disposez-vous d'(une) institution(s) publique(s) chargée(s) de la formation des juges et/ou des procureurs ?

	Formation initiale seulement	Formation continue seulement	Formation initiale et continue
Institution(s) pour les juges	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Institution(s) pour les procureurs	[]	[]	[]
Institution(s) commune(s) pour juges et procureurs	[]	[X]	[]

Commentaires La création de l'Institut monégasque de formations des professions judiciaires, lequel a notamment pour objet de préparer les candidats à tous examens et concours donnant accès à des professions judiciaires, d'assurer des séminaires de formation pour les magistrats et avocats, d'organiser des manifestations ou colloques sur des thématiques juridiques a débuté ses activités en 2022.

131-0. Si oui, quel est le budget exécuté de cette (ces) institution(s) ?

	Budget exécuté de l'institution pour l'année de référence, en €
Institution(s) pour les juges	[] NA [X] NAP
Institution(s) pour les procureurs	[] NA [X] NAP
Institution(s) commune(s) pour les juges et procureurs	45 000 [] NA [] NAP

Commentaires

131-1. S'il n'y a pas de formation initiale obligatoire des juges et/ou des procureurs dans de telles institutions, pouvez-vous brièvement préciser comment les juges et/ou procureurs sont formés ?

. Les magistrats monégasques sont intégrés (après une sélection organisée par les autorités monégasques) à la formation initiale de l'Ecole Nationale de la Magistrature. Ils suivent également la formation continue dispensée par cette même institution au cours de leur carrière.

5.2.4 Nombre de formations

131-2. Nombre de formations continues disponibles et dispensées (en jours) par la/les institution(s) publique(s) responsable(s) de la formation.

	Nombre de différentes formations disponibles en direct (en présentiel, hybrid, vidéoconférence)	Nombre de formations dispensées en direct (en présentiel, hybrid, vidéoconférence)	Nombre de jours de formations dispensées en direct (en présentiel, hybrid, vidéoconférence)	Nombre de formations en ligne disponibles sur la plateforme e-learning de l'institution de formation (pas en direct)
Total	2 [] NA [] NAP	2 [] NA [] NAP	2 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
Pour les juges	2 [] NA [] NAP	2 [] NA [] NAP	2 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP

Pour les procureurs	2 [] NA [] NAP	2 [] NA [] NAP	2 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
Pour le personnel non-juge	2 [] NA [] NAP	2 [] NA [] NAP	2 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
Pour le personnel non-procureur	2 [] NA [] NAP	2 [] NA [] NAP	2 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP

Commentaires

131-3. Nombre de participants aux formations au cours de l'année de référence.

	Nombre de participants aux formations en direct (en présentiel, hybrid, vidéoconférence)	Nombre de participants aux formations en ligne accessibles sur la plateforme e-learning de l'institution de formation (et non en direct)
Total	[X] NA [] NAP	[] NA [X] NAP
Juges	[X] NA [] NAP	[] NA [X] NAP
Procureurs	[X] NA [] NAP	[] NA [X] NAP
Personnel non-juge	[X] NA [] NAP	[] NA [X] NAP
Personnel non-procureur	[X] NA [] NAP	[] NA [X] NAP

Commentaire

E2. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Institut monégasque de formation des professions judiciaires

5.3.Exercice de la profession

5.3.1 Salaires et avantages des juges et procureurs

132. Salaires des juges et des procureurs au 31 décembre de l'année de référence:

	Salaires annuel brut, en €	Salaires annuel net, en €	Salaires annuel brut en monnaie nationale	Salaires annuel net en monnaie nationale
Juge professionnel de 1ère instance au début de sa carrière	48 922 [] NA [] NAP	45 396 [] NA [] NAP	48 922 [] NA [] NAP	45 396 [] NA [] NAP

Juge de la Cour suprême ou de la dernière instance de recours (veuillez indiquer le salaire le plus élevé d'un juge de ce niveau, à l'exclusion du salaire du président de la cour)	98 182 [] NA [] NAP	92 670 [] NA [] NAP	98 182 [] NA [] NAP	92 670 [] NA [] NAP
Procureur au début de sa carrière	48 922 [] NA [] NAP	45 396 [] NA [] NAP	48 922 [] NA [] NAP	45 396 [] NA [] NAP
Procureur auprès de la Cour suprême ou de la dernière instance de recours (veuillez indiquer le salaire le plus élevé d'un procureur de ce niveau, à l'exclusion du salaire du Procureur Général).	98 182 [] NA [] NAP	92 670 [] NA [] NAP	98 182 [] NA [] NAP	92 670 [] NA [] NAP

Commentaire - Veuillez décrire brièvement comment les salaires sont déterminés au cours de la carrière d'un juge/procureur :

133. Les juges et les procureurs bénéficient-ils des avantages complémentaires suivants ?

	Juges	Procureurs
Imposition réduite	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Retraite spécifique	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Logement de fonction	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Autre avantage financier	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non

Commentaires

134. Si « autre avantage financier », veuillez préciser :

. Les magistrats ont droit à une prime de 5% outre le versement d'un 13ème salaire. S'agissant des logements de fonction, ceux-ci ne sont proposés qu'aux magistrats français détachés et non aux magistrats nationaux monégasques.

[] NAP

=

135. Un juge peut-il cumuler son travail avec les fonctions suivantes ?

	Rémunéré	Non rémunéré
Enseignement	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non

Recherche et publication	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Arbitrage	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Consultant	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Fonction culturelle	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Fonction politique	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Médiateur	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Autre fonction	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non

Commentaires - Si des règles existent dans votre pays (par exemple, une autorisation est exigée pour exercer une fonction), veuillez les préciser. Si « autre fonction », veuillez préciser.

137. Un procureur peut-il cumuler son travail avec les fonctions suivantes ?

	Rémunéré	Non rémunéré
Enseignement	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Recherche et publication	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Arbitrage	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Consultant	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Fonction culturelle	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Fonction politique	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Médiateur	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Autre fonction	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non

Commentaires - Si des règles existent dans votre pays (par exemple, une autorisation est exigée pour exercer une fonction), veuillez les préciser. Si « autre fonction », veuillez préciser :

139. Prime de productivité : les juges ont-ils droit à des primes en fonction du respect d'objectifs quantitatifs en rapport avec les affaires terminées (par exemple nombre d'affaires terminées pour une période donnée) ?

- () Oui
(X) Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser les conditions et si possible les montants :

5.3.2 Institution/organe d'éthique

138. Disposez-vous dans votre pays d'une institution/ d'un organe qui émet des lignes directrices et/ou des avis sur des questions d'éthique liées à la conduite des juges (par exemple, participation à la vie politique, utilisation des médias sociaux par les juges, etc.) ?

Oui

Non

Commentaire - Veuillez préciser :

138-1. Si oui, qui sont les membres de cette institution ?

Juges uniquement

Juges et représentants d'autres professions juridiques

Autre, veuillez préciser : Haut Conseil de la Magistrature

Commentaires

138-2. Les lignes directrices et/ou avis de cette institution/organe sont-ils accessibles au public ?

Oui

Non

Commentaire - Veuillez décrire l'activité de cet institution/organe, la fréquence à laquelle sont rendus les lignes directrices et/ou avis, etc. :

138-2-1. Combien de lignes directrices et/ou avis ont été rendus au cours de l'année de référence ?

[0]

[] NA

Commentaire - Veuillez préciser quelles ont été les problématiques abordées dans de ces lignes directrices et/ou avis

138-3. Disposez-vous dans votre pays d'une institution/ d'un organe qui émet des lignes directrices et/ou des avis sur des questions d'éthique liées à la conduite des procureurs (par exemple, participation à la vie politique, utilisation des médias sociaux par les procureurs, etc.) ?

Oui

Non

Commentaire : Veuillez préciser

138-4. Si oui, qui sont les membres de cette institution ?

Procureurs uniquement

Procureurs et représentants d'autres professions juridiques

Autre, veuillez préciser : Haut Conseil de la Magistrature

138-5. Les lignes directrices et/ou avis de cette institution/organe sont-ils accessibles au public ?

Oui

Non

Commentaires - Veuillez décrire l'activité de cet institution/organe, la fréquence à laquelle sont rendus les avis, etc.

138-5-1. Combien de lignes directrices et/ou avis ont été rendus au cours de l'année de référence ?

0

NA

Commentaire - Veuillez préciser quelles ont été les problématiques abordées dans de ces lignes directrices et/ou avis

5.4.Procédures disciplinaires

5.4.1 Autorités responsables des procédures disciplinaires et des sanctions

140. Qui peut engager des procédures disciplinaires contre les juges (réponses multiples possibles) ?

Justiciables

Tribunal concerné ou supérieur hiérarchique

Cour suprême

Conseil supérieur de la magistrature

Tribunal disciplinaire

Autorité disciplinaire

Médiateur (Ombudsman)

Parlement

Pouvoir exécutif (veuillez préciser) :

Autre (veuillez préciser) : directeur des services judiciaires

Ceci n'est pas possible

Commentaires

141. Qui peut engager des procédures disciplinaires contre les procureurs (plusieurs réponses possibles) :

Citoyens

Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique

Procureur général/Procureur d'Etat

Conseil supérieur des procureurs (Conseil supérieur de la magistrature)

Tribunal disciplinaire

Autorité disciplinaire

- Médiateur (Ombudsman)
- Organisme professionnel
- Pouvoir exécutif (veuillez préciser) :
- Autre (veuillez préciser) : directeur des services judiciaires
- Ceci n'est pas possible

Commentaires

142. Quelle autorité détient le pouvoir disciplinaire à l'encontre des juges (plusieurs réponses possibles) ?

- Tribunal
- Cour suprême
- Conseil supérieur de la magistrature
- Tribunal ou autorité disciplinaire
- Médiateur (Ombudsman)
- Parlement
- Pouvoir exécutif (veuillez préciser) :
- Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

143. Quelle autorité détient le pouvoir disciplinaire à l'encontre des procureurs (plusieurs réponses possibles) ?

- Cour Suprême
- Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique
- Procureur général/Procureur d'Etat
- Conseil supérieur des procureurs (Conseil supérieur de la magistrature)
- Tribunal ou autorité disciplinaire
- Médiateur (Ombudsman)
- Organisme professionnel
- Pouvoir exécutif (veuillez préciser) :
- Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

5.4.2 Nombre de procédures disciplinaires et de sanctions

144. Nombre de procédures disciplinaires intentées durant l'année de référence à l'encontre des juges et des procureurs. (Si la procédure disciplinaire est intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule fois, pour le manquement principal.)

Juges	Procureurs
-------	------------

Nombre total (1+2+3+4)	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
1. Faute déontologique	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
2. Insuffisance professionnelle	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
3. Délit pénal	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
4. Autre	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser :

145. Nombre de sanctions prononcées durant l'année de référence à l'encontre des juges et des procureurs :

	Juges	Procureurs
Nombre total (total 1 à 10)	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
1. Réprimande	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
2. Suspension	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
3. Retrait d'une affaire	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
4. Amende	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
5. Diminution de salaire temporaire	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
6. Rétrogradation de poste	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
7. Mutation géographique dans un autre tribunal	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
8. Démission	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
9. Autre	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP

10. Révocation	0	0
	<input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> NA
	<input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser. S'il existe une disparité importante entre le nombre de procédures disciplinaires intentées et le nombre de sanctions prononcées, veuillez en préciser les raisons.

E3. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Direction des Services Judiciaires

6. Avocats

6.1. Profession d'avocat

6.1.1 Statuts de la profession d'avocat

146. Nombre d'avocats exerçant dans votre pays :

	Total	Hommes	Femmes
Nombre d'avocats	32	20	12
	<input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> NA

Commentaires

147. Ce nombre inclut-il la catégorie « conseiller juridique » (« solicitor/in-house counsellor ») qui ne peut pas représenter de clients en justice ?

Oui ()

Non (X)

Commentaires

148. Nombre de conseillers juridiques qui ne peuvent pas représenter de clients en justice :

[22]

NA

NAP

Commentaires

=

149. La représentation légale devant les tribunaux est-elle exclusivement exercée par les avocats (plusieurs réponses possibles) pour les :

Première instance	Deuxième instance	Cour suprême
-------------------	-------------------	--------------

Affaires civiles	() Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires (X) Non [] NAP	(X) Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires () Non [] NAP	(X) Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires () Non [] NAP
Affaires de licenciement	() Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires (X) Non [] NAP	(X) Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires () Non [] NAP	(X) Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires () Non [] NAP
Affaires pénales - Défendeur	(X) Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires () Non [] NAP	(X) Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires () Non [] NAP	(X) Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires () Non [] NAP
Affaires pénales - Victime	(X) Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires () Non [] NAP	(X) Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires () Non [] NAP	(X) Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires () Non [] NAP
Affaires administratives	(X) Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires () Non [] NAP	(X) Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires () Non [] NAP	(X) Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires () Non [] NAP

Commentaire - Veuillez apporter toutes précisions utiles concernant le contenu des droits exclusifs des avocats :

149-0. Si d'autres que les avocats peuvent représenter un client devant les tribunaux, veuillez préciser qui :

	Première instance	Seconde instance	Cour suprême
Organisme de la société civile	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Membre de la famille	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Personne concernée elle-même	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Syndicat	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Autres	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non

Si « Autres », veuillez préciser. De plus, pour les catégories sélectionnées, veuillez préciser quels sont les types d'affaires concernés par cette/ces représentation(s) :

149-1. Outre les fonctions de représentation en justice et de conseil juridique, un avocat peut-il exercer d'autres activités ?

[] Activité notariale

Arbitrage/médiation

Mandataire

Syndic de copropriété

Agent immobilier

Autres (veuillez préciser) :

Commentaires

149-2. Les avocats professionnels peuvent avoir le statut de :

Avocat indépendant

Avocat salarié

Avocat d'entreprise

Commentaires

150. La profession d'avocat est-elle organisée à travers :

un barreau national

un barreau régional

un barreau local

Commentaires

151. Existe-t-il une formation initiale ou un examen spécifique pour accéder à la profession d'avocat ?

Oui

Non

Commentaire - Veuillez indiquer s'il existe d'autres exigences spécifiques en matière de diplôme ou de niveau universitaire:

152. Existe-t-il un système de formation continue générale obligatoire pour les avocats ?

Oui

Non

Commentaires

153. La spécialisation dans certains domaines est-elle liée à certaines formations, à un certain niveau de compétence, à un certain diplôme ou à certaines autorisations ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

F1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Barreau du Monaco Conseil de l'ordre

6.1.2 Exercice de la profession d'avocat

154. Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur les honoraires prévisibles des avocats (c'est à dire une information préalable sur le montant prévisible des honoraires demandés) ?

Oui

Non

Commentaires

155. Les honoraires des avocats sont-ils librement négociés ?

Oui

Non

Commentaires

156. La loi ou les règlements du Barreau contiennent-ils des règles sur les honoraires des avocats (même s'ils sont librement négociés) ?

Oui, la loi contient des règles

Oui, les règlements du Barreau contiennent des règles

Non, ni la loi ni les dispositions du Barreau ne contiennent de règles

Commentaires

6.1.3 Standards de qualité et procédures disciplinaires pour les avocats

157. Des normes de qualité ont-elles été formulées pour les avocats ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, quels sont les critères de qualité utilisés?

158. Si oui, qui a la responsabilité d'établir ces normes de qualité :

le Barreau

le législateur

autre (veuillez préciser) : des organismes de contrôle privés délivrent des certifications de qualité

Commentaires

159. Existe-t-il une possibilité de déposer une plainte concernant :

la prestation de l'avocat

le montant des honoraires

Commentaires - Veuillez préciser :

160. Quelle est l'autorité compétente pour traiter des procédures disciplinaires?

Le juge

Le ministère de la Justice

Une instance professionnelle

Autre (veuillez préciser) :

Commentaire

161. Procédures disciplinaires initiées à l'encontre des avocats. (Si la procédure disciplinaire est intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule fois, pour le manquement principal.)

	Nombre de procédures disciplinaires
Nombre total de procédures disciplinaires initiées (1 + 2 + 3 + 4)	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Faute déontologique	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Insuffisance professionnelle	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Délit pénal	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Autre	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser :

162. Sanctions prononcées à l'encontre des avocats.

	Nombre de sanctions
Nombre total de sanctions (1 + 2 + 3 + 4 + 5)	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Réprimande	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Suspension	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Retrait d'une affaire	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Amende	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
5. Autre	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser. S'il existe une disparité importante entre le nombre de procédures disciplinaires initiées et le nombre de sanctions, veuillez indiquer les raisons :

7. Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal et autres mesures alternatives de règlement des litiges

7.1. Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

7.1.1 Précisions sur la médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

163. Existe-t-il des processus de médiations conduite ou renvoyée par le tribunal dans le système judiciaire ?

Oui

Non

Commentaires

163-1. Dans certains domaines, le système judiciaire prévoit-il la médiation obligatoire avec un médiateur ?

Avant/à la place de la procédure devant le tribunal

Ordonnée par le tribunal, le juge, le procureur ou une autorité publique dans le cadre d'une procédure judiciaire en cours

Pas de médiation obligatoire

Commentaires - Si la médiation obligatoire existe, veuillez préciser quels sont les domaines concernés :

163-2. Dans certains domaines, le système juridique prévoit-il des séances d'information obligatoires avec un médiateur?

Oui

Non

Commentaires - Si les séances d'information obligatoires existent, veuillez préciser quels sont les domaines concernés :

164. Veuillez préciser, par type d'affaires, qui fournit des services de médiation conduite ou renvoyée par le tribunal ?

	Médiateur privé	Autorité publique (autre que le juge)	Juge	Procureur
Affaires civiles et commerciales	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Affaires familiales	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Affaires administratives	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Affaires liées au droit du travail, y compris les licenciements	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP

Affaires pénales	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Affaires liées aux consommateurs	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP

Commentaires

165. Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire lors des médiations conduites ou renvoyées par le tribunal ou de bénéficier gratuitement de ces services?

(X) Oui

() Non

[] NAP

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

=

166. Nombre de médiateurs accrédités ou enregistrés pour exercer la médiation conduite ou renvoyée par le tribunal:

	Total	Hommes	Femmes
Nombre de médiateurs	1 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	1 [] NA [] NAP

Commentaires

166-1. Veuillez décrire les exigences et la procédure pour devenir médiateur accrédité ou enregistré dans votre pays (études requises, expérience professionnelle, procédure d'accréditation etc.) ?

. une formation diplômante est exigée pour pourvoir un poste de médiateur au sein des services sociaux de l'Etat de Monaco

167. Nombre de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal:

	Nombre d'affaires pour lesquelles les parties s'accordent pour débiter une médiation	Nombre de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal terminées	Nombre d'affaires conclues par un accord de règlement
Total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7)	3 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	3 [] NA [] NAP
1. Affaires civiles et commerciales	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

2. Affaires familiales	3 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	3 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Affaires administratives	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
4. Affaires liées au droit du travail, y compris les licenciements	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
5. Affaires pénales	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
6. Affaires liées aux consommateurs	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
7. Autres affaires	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Veuillez indiquer la source :

=

168. Est-ce que les formes suivantes de mesures alternatives de règlement des litiges existent dans votre pays ?

la médiation autre que la médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

l'arbitrage

la conciliation (si différente de la médiation)

d'autres mesures alternatives de règlement des litiges (veuillez spécifier) :

Commentaires

G1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Source : Greffe des juridictions et département des affaires sociales

8. Exécution des décisions de justice

8.1. Exécution des décisions en matière civile

8.1.1 Nombre d'agents d'exécution, statut et mandat

169. Nombre et type d'agents d'exécution dans votre pays.

	Total	Hommes	Femmes
Total (1+2+3+4)	3 <input type="checkbox"/> NA	1 <input type="checkbox"/> NA	2 <input type="checkbox"/> NA

1. Profession libérale réglementée par les autorités publiques	3 [] NA [] NAP	1 [] NA [] NAP	2 [] NA [] NAP
2. Agents d'exécution attachés à une institution publique (fonctionnaires payés par l'Etat)	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
3. Juges	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
4. Autres	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Commentaire - Si « Autres », veuillez préciser le statut et les compétences de ces agents d'exécution :

170. Quelles sont les conditions d'accès à la profession d'agent d'exécution (plusieurs réponses possibles) ?

- diplôme
 expérience professionnelle
 examen spécifique
 procédure de nomination par l'Etat
 formation initiale
 autre

Commentaire - Si « autre », veuillez préciser :

171. Le mandat des agents d'exécution est-il à durée indéterminée (à savoir "à vie" = jusqu'à l'âge officiel de la retraite) ?

- Oui, veuillez indiquer l'âge de la mise en retraite obligatoire : 80
 Non, veuillez indiquer la durée du mandat :

Commentaires - Si oui, existe-t-il des exceptions (par exemple la révocation à titre de sanction disciplinaire) ? Veuillez préciser :

8.1.2 Activités/ domaines de compétences

171-1. A quelles informations du débiteur l'agent d'exécution a-t-il accès au début de la procédure d'exécution ?

	Accès à l'information	Accès numérique direct à l'information
Adresse	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Date de naissance	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Etat civil	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Cohabitant	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Employeur	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Véhicule automobile	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Biens meubles	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Biens immeubles	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Compte bancaire	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Procédures d'exécution déjà en cours contre le débiteur	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Procédures d'insolvabilité (faillites, réorganisations judiciaires, règlement collectif de dettes, ...)	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Autre	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non

Commentaires - Si "Autre", veuillez préciser :

171-2. L'agent d'exécution peut-il réaliser les procédures civiles d'exécution suivantes :

	Option
Saisie des biens meubles corporels	(X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non [] NAP
Saisies conservatoires des biens meubles corporels	(X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non [] NAP
Saisie des immeubles	(X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non [] NAP
Saisie conservatoire des immeubles	(X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non [] NAP

Saisie entre les mains d'un tiers des créances du débiteur portant sur une somme d'argent	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisies des rémunérations	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisies des véhicules terrestres à moteur	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Mesures d'expulsion	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisies des bateaux et des navires	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisie des aéronefs	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisie des avoirs dématérialisés (par ex. cryptomonnaie)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Vente forcée par adjudication publique des biens saisis	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP

Vente des parts sociales	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input checked="" type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Autres	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires

171-3. Outre l'exécution des décisions de justice, quelles sont les autres activités pouvant être exercées par les agents d'exécution ?

- Signification ou notification d'actes judiciaires ou extrajudiciaires
- Recouvrement de créances
- Ventes aux enchères mobilières et immobilières publiques ou volontaires
- Séquestres
- Constats
- Service des audiences auprès des juridictions
- Conseils juridiques
- Procédures de faillites
- Missions confiées par le juge
- Représentation des parties devant les juridictions
- Rédaction des actes sous-seings privés
- Administrateur d'immeubles
- Autres

Commentaires

8.1.3 Formation et TIC

172-1. Existe-t-il un système de formation continue générale obligatoire pour les agents d'exécution ?

- Oui
- Non

Commentaires

172-2. Disposez-vous d'un système de formation « e-learning » mis en place pour les agents d'exécutions ?

- Oui
- Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser :

172-3. Le système de formation continue comprend-il dans son contenu également les TIC (liées aux procédures d'exécution) ?

Oui

Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser :

172-4. Votre pays a-t-il instauré la signification et/ou notification électronique ?

Oui

Non

Commentaires

172-5. Le développement de nouvelles technologies a-t-il un effet sur les différentes étapes de la procédure d'exécution ?

Oui

Non

Comentaire - Veuillez expliquer :

8.1.4 Frais



174. Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur le coût prévisible des frais d'exécution ?

Oui

Non

Commentaires

175-1. Les honoraires réclamés en cas de succès de la procédure d'exécution sont-ils librement négociés ?

Oui

Non

Commentaires

175-2. Qui doit procéder au paiement de ces honoraires réclamés en cas de succès de la procédure d'exécution ?

Le débiteur

Le créancier

Autre – veuillez préciser

Commentaires

176. La loi énonce-t-elle des règles sur les frais d'exécution (même s'ils sont librement négociés) ?

Oui

Non

H0. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Source : Huissiers de Justice et Direction des Services Judiciaires

8.1.5 Organisation de la profession et efficacité des services

177. Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des agents d'exécution ?

Oui

Non

Commentaires

178. Quelle est l'autorité chargée de superviser et de contrôler les agents d'exécution ?

une instance professionnelle

le juge

le ministère de la Justice

le procureur

autre (veuillez préciser) :

Commentaires

181. Disposez-vous d'un mécanisme spécifique pour l'exécution des décisions de justice rendues contre des autorités publiques, y compris pour assurer le suivi de cette exécution ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

182. Disposez-vous d'un système pour contrôler la manière dont la procédure d'exécution est conduite par l'agent d'exécution?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

**183. Quelles sont les principales plaintes des usagers concernant les procédures d'exécution ?
Veuillez n'en indiquer que 3 au maximum.**

absence de toute exécution

non exécution des décisions judiciaires rendues contre des autorités publiques

manque d'information

durée excessive

- pratiques illégales
- supervision insuffisante
- coût excessif
- défaut de comportement éthique de l'agent d'exécution
- autre (veuillez préciser) :

Commentaires

185. Existe-t-il un système mesurant la durée des procédures d'exécution :

	Existence du système
pour les affaires civiles	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
pour les affaires administratives	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires

186. Pour un jugement concernant un recouvrement de créances, pouvez-vous estimer le délai de signification et/ou notification aux parties habitant dans la ville du siège de la juridiction ? (Une seule option possible)

- entre 1 et 5 jours
- entre 6 et 10 jours
- entre 11 et 30 jours
- plus (veuillez préciser) :
- NA

Commentaires

187. Nombre de procédures disciplinaires initiées à l'encontre des agents d'exécution. (Si la procédure disciplinaire est intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule fois, pour le manquement principal.)

	Nombre de procédures disciplinaires initiées
Nombre total de procédures disciplinaires initiées (1 + 2 + 3 + 4)	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Pour faute déontologique	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Pour insuffisance professionnelle	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Pour délit pénal	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

4. Autre	0 [] NA [] NAP
----------	------------------------

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser :

188. Nombre de sanctions prononcées à l'encontre des agents d'exécution :

	Nombre de sanctions prononcées
Nombre total de sanctions (1+2+3+4+5)	0 [] NA [] NAP
1. Réprimande	0 [] NA [] NAP
2. Suspension	0 [] NA [] NAP
3. Retrait d'une affaire	0 [] NA [] NAP
4. Amende	0 [] NA [] NAP
5. Autre	0 [] NA [] NAP

Commentaire - Si « Autre », veuillez préciser. S'il existe une disparité importante entre le nombre de procédures disciplinaires initiées et le nombre de sanctions, veuillez en indiquer les raisons :

H1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Source : Direction des Services Judiciaires

8.2. Exécution des décisions pénales

8.2.1 Fonctionnement de l'exécution des décisions pénales

189. Quelle autorité est chargée de l'exécution des décisions pénales (plusieurs réponses possibles)

?

[] Juge

[X] Procureur

[X] Services pénitentiaire et de probation

[] Agent d'exécution

[X] Autre autorité (veuillez préciser) :parquet général

Commentaires - Veuillez préciser ses fonctions et compétences (ex. fonctions d'initiative ou de contrôle).

190. En matière d'amendes prononcées par une juridiction pénale, existe-t-il des études permettant d'évaluer le taux de recouvrement effectif ?

Oui

Non

Commentaires

191. Si oui, quel est le taux de recouvrement ?

80-100%

50-79%

Moins de 50%

Commentaires - Veuillez indiquer la source ayant permis de répondre à cette question :

9. Notaires

9.1. Profession de notaire

9.1.1 Nombre, statut et mandat des notaires

192. Nombre et statut des notaires dans votre pays.

	Total	Hommes	Femmes
TOTAL (1+2+3+4)	3 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	1 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	2 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Statut privé (sans contrôle d'une autorité publique)	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
2. Officiers publics nommés par l'Etat	3 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	1 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	2 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Fonctionnaires (rémunérés par l'Etat)	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
4. Autre	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaire - Si « autre » veuillez préciser le statut ou si « Officiers publics nommés par l'Etat » veuillez indiquer quel ministère est principalement engagé dans la procédure de nomination. La direction des services judiciaires (équivalent, sur ce point, d'un ministère de la justice)

192-1. Quelles sont les conditions d'accès à la profession de notaire (plusieurs réponses possibles) ?

diplôme

expérience professionnelle

examen spécifique

procédure de nomination par l'Etat

formation initiale

autre (veuillez préciser):

Commentaires

192-2. Le mandat des notaires est-il à durée indéterminée (à savoir "à vie" = jusqu'à l'âge officiel de la retraite) ?

oui, veuillez indiquer l'âge de la mise en retraite obligatoire :80

non, veuillez indiquer la durée du mandat :

Commentaires - existe-t-il des exceptions (par exemple la révocation à titre de sanction disciplinaire). Veuillez préciser :

9.1.2 Activités/ domaines de compétences

194. Quel type de fonctions exercent les notaires (plusieurs réponses possibles) ?

	Veuillez sélectionner une option
Authentification	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Certification des signatures	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input checked="" type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Médiation	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Prestation de serments	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Procédures judiciaires non contentieuses (par exemple, agir en tant que commissaire du tribunal dans un dossier de succession, divorce, partage de succession, veuillez préciser)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP

Agir en tant que fonctionnaire d'Etat (par exemple, célébrer un mariage, veuillez préciser)	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Autres fonctions judiciaires (par exemple ordre de paiement)	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Enchères publiques	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input checked="" type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Autres (par exemple collecter des impôts, gérer des registres)	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP

Commentaire - Si « autre », veuillez préciser. Veuillez indiquer toute précision utile concernant le contenu des droits exclusifs des notaires ou au contraire les autres organes ayant également des compétences pour les activités énumérées.

194-2. Dans quels domaines du droit les notaires ont-ils des compétences (plusieurs réponses possibles) ?

- Transaction immobilière
- Droit de la famille
- Droit des successions
- Droit des sociétés
- Contrôle de la régularité des jeux de hasard
- Protection des personnes vulnérables
- Autres

Commentaires

9.1.3 TIC, organisation de la profession et formation

194-3. Les notariats utilisent-ils des systèmes TIC spécialisés dans leur activité ?

- Dans leurs relations avec l'État (par exemple, tribunaux, registres, chambres de commerce, autorités fiscales)
- Dans leurs relations avec leurs clients
- Dans leurs relations avec d'autres notaires (par exemple, vidéoconférence, système d'échange de documents)

Commentaires

194-4. Quels sont les registres informatisés que les notaires peuvent consulter ?

- Registre foncier
- Registre du commerce
- Registre de l'état civil/ de la population
- Registre en matière de droit des successions/ en matière familiale
- Tout autre registre (veuillez préciser)
- Aucun

Commentaires

194-5. Existe-t-il des registres/infrastructures de registres gérés par le notaries ?

- Oui
- Non

Commentaire - Dans l'affirmative, veuillez préciser :

194-6. Dans quels registres informatisés les notaires peuvent-ils modifier les données (directement ou indirectement via une demande en ligne) ?

	Modification directe	Modification indirecte via une demande en ligne
Registre foncier	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non [] NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non [] NAP
Registre du commerce	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non [] NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non [] NAP
Registre de l'état civil/ de la population	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non [] NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non [] NAP
Registre en matière de droit des successions/ en matière familiale	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non [] NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non [] NAP
Tout autre registre (veuillez préciser)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non [X] NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non [X] NAP
Aucun	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non [] NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non [] NAP

Commentaires

194-7. Quels sont les outils TIC utilisés par les notaires dans leurs relations avec leurs clients ?

- Vidéoconférence (par exemple, conseils numériques)
- Acte électronique
- Identification numérique

Archivage numérique

Autre, veuillez préciser

Aucun

Commentaires

194-8. Qui est responsable pour gérer les archives numériques ?

Notariat/ organisme professionnel

Autres autorités publiques

Autre entité (veuillez préciser)

Commentaires

195. Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des notaires ?

Oui

Non

Commentaires

196. Si oui, quelle est l'autorité chargée de superviser et de contrôler les notaires (plusieurs options possibles)?

une instance professionnelle

le tribunal

le ministère de la Justice

le procureur

autre (veuillez préciser) : commission de contrôle des études notariales

Commentaires

196-1. Existe-t-il un système de formation continue générale pour les notaires ?

Oui

Non

Commentaires

196-2. Les notaires bénéficient-ils d'une formation en matière de :

	Oui	Non
Droit européen	(X)	()
Droit d'un autre Etat membre (programmes de formation transfrontaliers)	()	(X)

Commentaire - Si oui, veuillez indiquer les types (par exemple, cours traditionnels, e-learning, webinaire) et les grands thèmes des activités de formation :

II. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

10. Experts judiciaires

10.1. Profession d'expert judiciaire

10.1.1 Statuts des experts judiciaires

202. Dans votre système, quels types d'experts judiciaires peuvent être impliqués dans des procédures judiciaires (plusieurs réponses possibles) :

Experts désignés par les parties au soutien de leur argumentation mais tenus envers le tribunal par une obligation d'indépendance et d'impartialité

Experts nommés par le tribunal ou une autre autorité indépendante des parties

Autres systèmes d'expertise judiciaire, veuillez préciser

Commentaire - Veuillez préciser qui propose et qui nomme un expert dans une affaire déterminée.

202-1. Existe-t-il des listes ou toute autre forme d'enregistrement officiel, pour les experts ?

Oui

Non

Commentaires

202-1-1. Si oui, la liste est-elle établie au plan (plusieurs réponses possibles) :

national

par circonscription administrative ou état fédéré

par circonscription judiciaire

autre

Commentaire - Veuillez fournir tout autre commentaire concernant ces listes ou bases de données d'experts si elles existent (par exemple : l'expert prête-t-il serment ? comment sont évaluées ses compétences ? par qui ?) :

202-1-2. Ces listes sont-elles accessibles au public :

Oui sur Internet

Oui

Non

Commentaires

202-2. Quelle autorité est compétente pour l'enregistrement des experts judiciaires ?

Le ministère de la Justice

Les tribunaux

Un organe administratif

Un organisme indépendant (association d'experts judiciaires)

Autre

Commentaire - Veuillez préciser également les critères d'enregistrement :

202-3. L'enregistrement des experts judiciaires est-il limité dans le temps ?

Oui, pour combien de temps

Non

Commentaires

202-4. Dans une affaire, peut-on désigner un expert non inscrit sur la liste ou non enregistré ?

Oui

Non

Commentaire - Si oui, dans quels cas ?

203. Le titre d'expert judiciaire est-il protégé ?

Oui

Non

Commentaires - Le cas échéant, veuillez indiquer en quoi consiste cette protection :

203-1. L'expert judiciaire a-t-il une obligation de formation ?

	Obligation de formation
Formation initiale	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires

203-2. Si oui, cette formation concerne-t-elle :

la procédure judiciaire

le métier de l'expert

autre

Commentaires NAP

=

204. La fonction d'expert judiciaire est-elle réglementée par des normes juridiques?

Oui

Non

Commentaires

204-1. A l'occasion d'une mission qui lui est confiée, l'expert judiciaire est-il dans l'obligation de signaler ses éventuels conflits d'intérêt ?

(X) Oui

() Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser :

205. Nombre d'experts judiciaires accrédités ou enregistrés :

	Total	Hommes	Femmes
Nombre d'experts	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires

206-1. Nombre d'affaires pour lesquelles une expertise a été ordonnée par un juge ou requise par les parties

	Nombre d'affaires
Total (1+2+3+4)	221 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Affaires civiles et commerciales contentieuses	46 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Affaires administratives	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Affaires pénales	159 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Autres affaires	16 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

205-1. Qui détermine le montant de la rémunération de l'expert ?

	En matière civile/administrative	En matière pénale
Défini par la loi/ règlement ou une réglementation spéciale	() Oui (X) Non <input type="checkbox"/> NAP	() Oui (X) Non <input type="checkbox"/> NAP
Défini par le tribunal/juge	(X) Oui () Non <input type="checkbox"/> NAP	(X) Oui () Non <input type="checkbox"/> NAP
Défini par le ministère de la Justice ou un autre ministère (fixant un tarif par exemple)	() Oui (X) Non <input type="checkbox"/> NAP	() Oui (X) Non <input type="checkbox"/> NAP
Salaire de fonctionnaire public (dans le cas d'un médecin légiste ou un autre spécialiste qui est un fonctionnaire public)	() Oui (X) Non <input type="checkbox"/> NAP	() Oui (X) Non <input type="checkbox"/> NAP

Librement négocié entre l'expert et les parties	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Autre	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP

Commentaire - Si « Autre », veuillez préciser :

206. Existe-t-il des dispositions impératives pour les experts judiciaires concernant :

	Oui	Non
Délais pour présenter le rapport d'expertise	()	(X)
Qualité de l'expertise	()	(X)
Autre	()	(X)

[] NAP

Commentaire - Si oui, veuillez préciser et fournir des détails dans l'hypothèse où de possibles sanctions existent :

207-1. Le juge ou un autre organe contrôle-t-il le déroulement des opérations d'expertises ?

(X) Oui

() Non

Si oui, veuillez préciser :

207-2. Les associations d'experts sont-elles impliquées dans :

[] Le processus de sélection

[] La formation initiale ou continue

[] Les procédures disciplinaires

[X] NAP

Commentaires

K1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Greffe général

11. Les réformes dans le système judiciaire

11.1. Réformes envisagées

11.1.1 Réformes

208. Pouvez-vous fournir des informations relatives au débat actuel dans votre pays en ce qui

concerne le fonctionnement de la justice ? Des réformes sont-elles en cours ou envisagées ?

208-1. Programmes de réforme généraux

Oui (programmé)

Oui (adopté)

Oui (mis en œuvre durant l'année de référence +1)

Non

NA

Si oui, veuillez préciser : Une importante réforme de procédure civile, votée en décembre 2021 est entrée en vigueur en mars 2022: création du référé provision, modification de la procédure d'appel notamment. 4 lois en matière de procédure pénales ont été votées en décembre 2022 modifiant notamment la coopération pénale internationale, les règles relatives à l'enquête préliminaire et l'information judiciaire

208-2. Budget

Oui (programmé)

Oui (adopté)

Oui (mis en œuvre durant l'année de référence +1)

Non

NA

Si oui, veuillez préciser :

208-3. Tribunaux et ministère public (par exemple pouvoir et organisation, modifications structurelles -par exemple la réduction du nombre des tribunaux- (implantations géographiques), compétences des tribunaux, gestion et méthodes de travail, technologies de l'information, arriéré judiciaire et efficacité, frais de justice, rénovation et construction de nouveaux bâtiments)

Oui (programmé)

Oui (adopté)

Oui (mis en œuvre durant l'année de référence +1)

Non

NA

Si oui, veuillez préciser :

208-4. Accès à la justice et aide judiciaire

Oui (programmé)

Oui (adopté)

Oui (mis en œuvre durant l'année de référence +1)

Non

NA

Si oui, veuillez préciser :

208-5. Conseil supérieur de la magistrature (compétent pour les juges et/ou les procureurs)

Oui (programmé)

Oui (adopté)

Oui (mis en œuvre durant l'année de référence +1)

Non

NA

Si oui, veuillez préciser :

208-6. Professionnels de la justice (juges, procureurs, avocats, notaires, agents d'exécution, etc.) : organisation, formation, etc.

Oui (programmé)

Oui (adopté)

Oui (mis en œuvre durant l'année de référence +1)

Non

NA

Si oui, veuillez préciser :

208-7. Egalité de genre

Oui (programmé)

Oui (adopté)

Oui (mis en œuvre durant l'année de référence +1)

Non

NA

Si oui, veuillez préciser :

208-8. Réformes en matière civile, pénale et administrative, de conventions internationales et d'activités de coopération

Oui (programmé)

Oui (adopté)

Oui (mis en œuvre durant l'année de référence +1)

Non

NA

Si oui, veuillez préciser : Une réforme de procédure pénale facilitant l'exécution des commissions rogatoires internationales.

208-9. Exécution des décisions de justice et en particulier décisions contre les autorités publiques

Oui (programmé)

Oui (adopté)

Oui (mis en œuvre durant l'année de référence +1)

Non

NA

Si oui, veuillez préciser :

208-10. Médiation et autres mesures alternatives de règlement des litiges

- Oui (programmé)
 Oui (adopté)
 Oui (mis en œuvre durant l'année de référence +1)
 Non
 NA

Si oui, veuillez préciser : vote en 2022 du projet de loi n°1030 relatif à l'enquête préliminaire et aux mesures alternatives aux poursuites

208-11. Lutte contre la criminalité

- Oui (programmé)
 Oui (adopté)
 Oui (mis en œuvre durant l'année de référence +1)
 Non
 NA

Si oui, veuillez préciser : Plusieurs textes ont été votés par le Parlement en matière de lutte contre le blanchiment notamment

208-12. Système pénitentiaire

- Oui (programmé)
 Oui (adopté)
 Oui (mis en œuvre durant l'année de référence +1)
 Non
 NA

Si oui, veuillez préciser : travaux réalisés au sein de la Maison d'arrêt de Monaco aux fins de diversifier les espaces dédiés à la détention (unité famille)

208-13. La justice adaptée aux enfants

- Oui (programmé)
 Oui (adopté)
 Oui (mis en œuvre durant l'année de référence +1)
 Non
 NA

Si oui, veuillez préciser :

208-14. La violence domestique

- Oui (programmé)
 Oui (adopté)
 Oui (mis en œuvre durant l'année de référence +1)
 Non
 NA

Si oui, veuillez préciser : réforme des incriminations d'agressions sexuelles

208-15. Nouvelles technologies de l'information et de la communication

Oui (programmé)

Oui (adopté)

Oui (mis en œuvre durant l'année de référence +1)

Non

NA

Si oui, veuillez préciser : diverses réalisations relatives à la sécurisation des systèmes d'information et projet d'encadrement du télétravail notamment des personnels de greffe

208-16. Autres

Oui (programmé)

Oui (adopté)

Oui (mis en œuvre durant l'année de référence +1)

Non

NA

Si oui, veuillez préciser :